

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE VELLERON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840142000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTEUX

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE VELLERON Budget Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Accusé de réception en date du 07/04/2023

084-218401420-2023-04-07-2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 12/04/2023

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Code INSEE	MAIRIE DE VELLERON MAIRIE DE VELLERON Budget Principal	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 142
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 000
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 489 686.00	2 647 035.00	800.00	895.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	808.00	721.00
2	Produit des impositions directes/population	473.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	806.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population	589.00	
6	DGF/population	50.60	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.52	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.06	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.66	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.73	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 560 804,95	G	2 715 527,87
	Section d'investissement	B	1 350 964,59	H	473 450,33

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	545 177,20 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	427 748,82 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 911 769,54	= G+H+I+J	4 161 904,22

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 560 804,95	= G+I+K	3 260 705,07
	Section d'investissement	= B+D+F	1 350 964,59	= H+J+L	901 199,15
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	3 911 769,54	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404_02 23-139-DE

Accuse certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	866 070,05	775 007,21	0,00	0,00	91 062,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 374 630,00	1 367 342,51	0,00	0,00	7 287,49
014	Atténuations de produits	17 000,00	15 333,00	0,00	0,00	1 667,00
65	Autres charges de gestion courante	247 573,00	247 452,53	0,00	0,00	120,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 505 273,05	2 405 135,25	0,00	0,00	100 137,80
66	Charges financières	44 000,00	43 048,64	0,00	0,00	951,36
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	3 757,20	0,00	0,00	1 242,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 769,08	0,00			2 769,08
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 557 042,13	2 451 941,09	0,00	0,00	105 101,04
023	Virement à la section d'investissement (2)	461 306,29				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	106 814,78	108 863,86			-2 049,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		568 121,07	108 863,86			459 257,21
TOTAL		3 125 163,20	2 560 804,95	0,00	0,00	564 358,25
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	62 000,00	69 390,72	0,00	0,00	-7 390,72
70	Produits services, domaine et ventes div	137 250,00	163 566,71	0,00	0,00	-26 316,71
73	Impôts et taxes	1 910 101,00	1 986 654,78	0,00	0,00	-76 553,78
74	Dotations et participations	394 735,00	398 586,21	0,00	0,00	-3 851,21
75	Autres produits de gestion courante	34 007,03	42 936,43	0,00	0,00	-8 929,40
Total des recettes de gestion courante		2 538 093,03	2 661 134,85	0,00	0,00	-123 041,82
76	Produits financiers	100,00	6,30	0,00	0,00	93,70
77	Produits exceptionnels	5 888,00	15 394,75	0,00	0,00	-9 506,75
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 544 081,03	2 676 535,90	0,00	0,00	-132 454,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	43 739,05	38 991,97			4 747,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		43 739,05	38 991,97			4 747,08
TOTAL		2 587 820,08	2 715 527,87	0,00	0,00	-127 707,79
Pour information		(3) 545 177,20				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 000,00	113 164,57	0,00	46 835,43
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 295 908,03	1 009 696,71	0,00	286 211,32
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 455 908,03	1 122 861,28	0,00	333 046,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 500,00	10 446,14	0,00	53,86
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 000,00	137 443,20	0,00	556,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	148 500,00	147 889,34	0,00	610,66
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 604 408,03	1 270 750,62	0,00	333 657,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	43 739,05	38 991,97		4 747,08
041	Opérations patrimoniales (1)	41 222,00	41 222,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 961,05	80 213,97		4 747,08
	TOTAL	1 689 369,08	1 350 964,59	0,00	338 404,49
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	517 314,11	178 538,03	0,00	338 776,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 955,99	0,00	-9 955,99
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	517 314,11	188 494,02	0,00	328 820,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	87 217,00	115 778,92	0,00	-28 561,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	20 840,60	0,00	-20 840,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	400,00	0,00	-400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 746,08		0,00	
	Total des recettes financières	134 963,08	138 019,52	0,00	-3 056,44
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	652 277,19	326 513,54	0,00	325 763,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	461 306,29			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	106 814,78	105 714,79		1 099,99
041	Opérations patrimoniales (1)	41 222,00	41 222,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	609 343,07	146 936,79		462 406,28
	TOTAL	1 261 620,26	473 450,33	0,00	788 169,93

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

18401420-2022-1169-9323-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 12/04/2023

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 427 748,82			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	775 007,21		775 007,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 367 342,51		1 367 342,51
014	Atténuations de produits	15 333,00		15 333,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	247 452,53		247 452,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	43 048,64	0,00	43 048,64
67	Charges exceptionnelles	3 757,20	7 834,08	11 591,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	101 029,78	101 029,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 451 941,09	108 863,86	2 560 804,95
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 446,14	0,00	10 446,14
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 443,20	0,00	137 443,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		4 746,08	4 746,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	113 164,57	0,00	113 164,57
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 009 696,71	34 245,89	1 043 942,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	41 222,00	41 222,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 270 750,62	80 213,97	1 350 964,59
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	69 390,72		69 390,72
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	163 566,71		163 566,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		34 245,89	34 245,89
73	Impôts et taxes	1 986 654,78		1 986 654,78
74	Dotations et participations	398 586,21		398 586,21
75	Autres produits de gestion courante	42 936,43	0,00	42 936,43
76	Produits financiers	6,30	0,00	6,30
77	Produits exceptionnels	15 394,75	4 746,08	20 140,83
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 676 535,90	38 991,97	2 715 527,87
Pour information				545 177,20
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 778,92	0,00	115 778,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	199 378,63	0,00	199 378,63
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400,00	0,00	400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	41 222,00	41 222,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	9 955,99	7 454,09	17 410,08
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		98 260,70	98 260,70
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		326 513,54	146 936,79	473 450,33
Pour information				427 748,82
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	866 070,05	775 007,21	0,00	0,00	91 062,84
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	160 000,00	136 535,03	0,00	0,00	23 464,97
60611	Eau et assainissement	25 000,00	24 063,30	0,00	0,00	936,70
60612	Energie - Electricité	130 320,05	98 093,13	0,00	0,00	32 226,92
60621	Combustibles	8 000,00	11 695,73	0,00	0,00	-3 695,73
60622	Carburants	10 000,00	7 769,85	0,00	0,00	2 230,15
60623	Alimentation	3 000,00	3 457,50	0,00	0,00	-457,50
60624	Produits de traitement	500,00	594,65	0,00	0,00	-94,65
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	465,84	0,00	0,00	-215,84
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	8 588,33	0,00	0,00	3 411,67
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	25 762,27	0,00	0,00	4 237,73
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	5 682,31	0,00	0,00	-3 682,31
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 767,25	0,00	0,00	732,75
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 962,89	0,00	0,00	37,11
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	700,00	152,88	0,00	0,00	547,12
6067	Fournitures scolaires	17 000,00	17 794,35	0,00	0,00	-794,35
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	13 319,35	0,00	0,00	-3 319,35
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	25 421,42	0,00	0,00	-17 421,42
6132	Locations immobilières	7 980,00	7 980,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	32 000,00	35 796,27	0,00	0,00	-3 796,27
614	Charges locatives et de copropriété	2 200,00	535,52	0,00	0,00	1 664,48
61521	Entretien terrains	10 000,00	7 760,93	0,00	0,00	2 239,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	13 010,59	0,00	0,00	1 989,41
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	72,00	0,00	0,00	928,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	1 041,00	0,00	0,00	3 959,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	13 164,00	0,00	0,00	-3 164,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	8 972,27	0,00	0,00	-972,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	1 358,97	0,00	0,00	1 641,03
6156	Maintenance	55 000,00	42 511,26	0,00	0,00	12 488,74
6161	Multirisques	23 500,00	23 557,51	0,00	0,00	-57,51
6168	Autres primes d'assurance	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	930,40	0,00	0,00	-130,40
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	12 520,00	4 561,30	0,00	0,00	7 958,70
6226	Honoraires	10 000,00	7 671,30	0,00	0,00	2 328,70
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	5 682,00	0,00	0,00	-3 682,00
6228	Divers	3 000,00	3 440,87	0,00	0,00	-440,87
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 716,97	0,00	0,00	-716,97
6232	Fêtes et cérémonies	32 000,00	39 582,45	0,00	0,00	-7 582,45
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00	2 769,87	0,00	0,00	1 730,13
6237	Publications	8 000,00	9 767,20	0,00	0,00	-1 767,20
6238	Divers	1 500,00	3 768,96	0,00	0,00	-2 268,96
6247	Transports collectifs	5 000,00	4 285,00	0,00	0,00	715,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	887,36	0,00	0,00	612,64
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	8 180,72	0,00	0,00	319,28
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 121,41	0,00	0,00	1 878,59
627	Services bancaires et assimilés	500,00	297,30	0,00	0,00	202,70
6281	Concours divers (cotisations)	250,00	150,00	0,00	0,00	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	65 377,72	0,00	0,00	4 622,28
6284	Redevances pour services rendus	46 000,00	23 075,58	0,00	0,00	22 924,42
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	23 499,40	0,00	0,00	-3 499,40
63512	Taxes foncières	14 000,00	7 355,00	0,00	0,00	6 645,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 374 630,00	1 367 342,51	0,00	0,00	7 287,49
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	20 480,79	0,00	0,00	-2 480,79
6331	Versement mobilité	15 000,00	14 920,64	0,00	0,00	79,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 500,00	12 285,81	0,00	0,00	-785,81
6411	Personnel titulaire	722 850,00	692 885,26	0,00	0,00	29 964,74
6413	Personnel non titulaire	144 680,00	152 950,44	0,00	0,00	-8 270,44
6415	Indemnité inflation	3 600,00	4 900,53	0,00	0,00	-1 300,53
64168	Autres emplois d'insertion	45 000,00	48 397,66	0,00	0,00	-3 397,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	125 360,64	0,00	0,00	-360,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	205 062,16	0,00	0,00	-5 062,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 500,00	6 678,83	0,00	0,00	-178,83
6455	Cotisations pour assurance du personnel	74 000,00	75 386,50	0,00	0,00	-1 386,50

Accusé réception - 1360,64 - Bureau de l'Intérieur
 084-249411420-202504241922-23-139-DE
 0,00
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 07/04/2023
 Affichage : 12/04/2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 500,00	2 663,00	0,00	0,00	837,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 370,25	0,00	0,00	-370,25
014	Atténuations de produits	17 000,00	15 333,00	0,00	0,00	1 667,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	17 000,00	15 333,00	0,00	0,00	1 667,00
65	Autres charges de gestion courante	247 573,00	247 452,53	0,00	0,00	120,47
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	500,00	144,00	0,00	0,00	356,00
6531	Indemnités	80 000,00	80 311,86	0,00	0,00	-311,86
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 398,70	0,00	0,00	101,30
6535	Formation	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	160,00	159,06	0,00	0,00	0,94
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6552	Aide sociale du département	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6553	Service d'incendie	81 963,00	81 963,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	500,00	95,00	0,00	0,00	405,00
6558	Autres contributions obligatoires	13 500,00	19 614,94	0,00	0,00	-6 114,94
657362	Subv. fonct. CCAS	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	36 650,00	36 350,00	0,00	0,00	300,00
658822	Aides	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65888	Autres	1 500,00	415,97	0,00	0,00	1 084,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 505 273,05	2 405 135,25	0,00	0,00	100 137,80
66	Charges financières (b)	44 000,00	43 048,64	0,00	0,00	951,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	43 048,64	0,00	0,00	951,36
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	3 757,20	0,00	0,00	1 242,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	42,20	0,00	0,00	457,80
6748	Autres subventions exceptionnelles	4 500,00	3 715,00	0,00	0,00	785,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 769,08	0,00	0,00	0,00	2 769,08
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 769,08	0,00	0,00	0,00	2 769,08
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 557 042,13	2 451 941,09	0,00	0,00	105 101,04
023	Virement à la section d'investissement	461 306,29	0,00			461 306,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	106 814,78	108 863,86			-2 049,08
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	7 834,08			-7 834,08
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	106 814,78	98 260,70			8 554,08
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	2 769,08			-2 769,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		568 121,07	108 863,86			459 257,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		568 121,07	108 863,86			459 257,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 125 163,20	2 560 804,95	0,00	0,00	564 358,25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	62 000,00	69 390,72	0,00	0,00	-7 390,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	62 000,00	69 390,72	0,00	0,00	-7 390,72
70	Produits services, domaine et ventes div	137 250,00	163 566,71	0,00	0,00	-26 316,71
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	4 164,00	0,00	0,00	-164,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	3 605,27	0,00	0,00	-605,27
70328	Autres droits stationnement et location	250,00	360,00	0,00	0,00	-110,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	11 466,00	0,00	0,00	-11 466,00
7066	Redevances services à caractère social	80 000,00	102 303,40	0,00	0,00	-22 303,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	15 731,21	0,00	0,00	-15 731,21
70688	Autres prestations de services	50 000,00	25 936,83	0,00	0,00	24 063,17
73	Impôts et taxes	1 910 101,00	1 986 654,78	0,00	0,00	-76 553,78
73111	Impôts directs locaux	1 471 101,00	1 471 259,00	0,00	0,00	-158,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 000,00	2 884,00	0,00	0,00	1 116,00
73211	Attribution de compensation	144 000,00	144 006,00	0,00	0,00	-6,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	75 500,00	84 977,00	0,00	0,00	-9 477,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	151,38	0,00	0,00	-151,38
7336	Droits de place	60 000,00	48 401,00	0,00	0,00	11 599,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 500,00	16 014,00	0,00	0,00	-514,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	140 000,00	218 962,40	0,00	0,00	-78 962,40
74	Dotations et participations	394 735,00	398 586,21	0,00	0,00	-3 851,21
7411	Dotation forfaitaire	154 000,00	142 132,00	0,00	0,00	11 868,00
74121	Dotation de solidarité rurale	45 000,00	45 981,00	0,00	0,00	-981,00
74127	Dotation nationale de péréquation	20 000,00	19 067,00	0,00	0,00	933,00
744	FCTVA	16 235,00	0,00	0,00	0,00	16 235,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	22 834,35	0,00	0,00	-10 834,35
7472	Participat° Régions	0,00	6 546,76	0,00	0,00	-6 546,76
7478	Participat° Autres organismes	135 000,00	126 187,10	0,00	0,00	8 812,90
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 000,00	24 812,00	0,00	0,00	-12 812,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	5 489,00	0,00	0,00	-5 489,00
7484	Dotation de recensement	0,00	5 537,00	0,00	0,00	-5 537,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	34 007,03	42 936,43	0,00	0,00	-8 929,40
752	Revenus des immeubles	29 007,03	37 284,95	0,00	0,00	-8 277,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 651,48	0,00	0,00	-651,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 538 093,03	2 661 134,85	0,00	0,00	-123 041,82
76	Produits financiers (b)	100,00	6,30	0,00	0,00	93,70
761	Produits de participations	50,00	6,30	0,00	0,00	43,70
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 888,00	15 394,75	0,00	0,00	-9 506,75
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	1 546,42	0,00	0,00	453,58
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 088,00	3 088,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	10 760,33	0,00	0,00	-10 260,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 544 081,03	2 676 535,90	0,00	0,00	-132 454,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	43 739,05	38 991,97			4 747,08
722	Immobilisations corporelles	38 992,97	34 245,89			4 747,08
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	4 746,08	4 746,08			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 739,05	38 991,97			4 747,08
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 587 820,08	2 715 527,87	0,00	0,00	-127 707,79
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		545 177,20				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	160 000,00	113 164,57	0,00	46 835,43
202	Frais réalisat° documents urbanisme	12 000,00	9 930,00	0,00	2 070,00
2031	Frais d'études	123 000,00	83 562,72	0,00	39 437,28
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	19 671,85	0,00	5 328,15
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 295 908,03	1 009 696,71	0,00	286 211,32
2111	Terrains nus	20 000,00	15 113,10	0,00	4 886,90
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 669,90	0,00	-669,90
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	11 791,20	0,00	-1 791,20
21311	Hôtel de ville	0,00	566,02	0,00	-566,02
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	36 767,50	0,00	-16 767,50
21316	Equipements du cimetière	0,00	2 538,00	0,00	-2 538,00
21318	Autres bâtiments publics	317 894,03	31 728,27	0,00	286 165,76
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	21 018,87	0,00	-6 018,87
2138	Autres constructions	25 000,00	19 639,26	0,00	5 360,74
2152	Installations de voirie	508 414,00	549 104,68	0,00	-40 690,68
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 700,00	5 556,48	0,00	-856,48
21533	Réseaux câblés	0,00	14 547,82	0,00	-14 547,82
21534	Réseaux d'électrification	54 000,00	65 030,58	0,00	-11 030,58
21538	Autres réseaux	62 500,00	0,00	0,00	62 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	22 000,00	28 298,89	0,00	-6 298,89
21578	Autre matériel et outillage de voirie	76 500,00	23 164,53	0,00	53 335,47
2158	Autres installat°, matériel et outillage	44 000,00	95 295,27	0,00	-51 295,27
2181	Installat° générales, agencements	81 000,00	340,80	0,00	80 659,20
2182	Matériel de transport	0,00	44 334,00	0,00	-44 334,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	4 700,75	0,00	1 299,25
2184	Mobilier	11 000,00	2 005,82	0,00	8 994,18
2188	Autres immobilisations corporelles	7 900,00	27 484,97	0,00	-19 584,97
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 455 908,03	1 122 861,28	0,00	333 046,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 500,00	10 446,14	0,00	53,86
10226	Taxe d'aménagement	10 500,00	10 446,14	0,00	53,86
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 000,00	137 443,20	0,00	556,80
1641	Emprunts en euros	138 000,00	137 443,20	0,00	556,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		148 500,00	147 889,34	0,00	610,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 604 408,03	1 270 750,62	0,00	333 657,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 739,05	38 991,97	0,00	4 747,08
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 746,08	4 746,08	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	43 739,05	38 991,97	0,00	4 747,08
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 746,08	4 746,08	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 992,97	20 720,92	0,00	-11 727,95
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	13 524,97	0,00	-13 524,97
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	41 222,00	41 222,00	0,00	0,00
2313	Constructions	31 080,00	10 142,00	0,00	20 938,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 142,00	31 080,00	0,00	-20 938,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		84 961,05	80 213,97	0,00	4 747,08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 689 369,08	1 350 964,59	0,00	338 404,49
Pour information		0,00	0,00	0,00	0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	517 314,11	178 538,03	0,00	338 776,08
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	51 539,69	0,00	-51 539,69
1312	Subv. transf. Régions	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	37 079,01	0,00	-37 079,01
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	568,75	0,00	-568,75
1322	Subv. non transf. Régions	167 727,00	0,00	0,00	167 727,00
1323	Subv. non transf. Départements	195 450,13	0,00	0,00	195 450,13
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	54 636,98	1 625,00	0,00	53 011,98
1332	Amendes de police transférables	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	52 000,00	65 020,58	0,00	-13 020,58
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	30 000,00	2 205,00	0,00	27 795,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	17 500,00	0,00	-17 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 955,99	0,00	-9 955,99
2111	Terrains nus	0,00	9 576,00	0,00	-9 576,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	379,99	0,00	-379,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		517 314,11	188 494,02	0,00	328 820,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 217,00	115 778,92	0,00	-28 561,92
10222	FCTVA	42 217,00	41 716,00	0,00	501,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	74 062,92	0,00	-29 062,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	20 840,60	0,00	-20 840,60
1382	Subv non transf Régions	0,00	18 840,60	0,00	-18 840,60
1383	Subv non transf Départements	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	400,00	0,00	-400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 746,08	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		134 963,08	138 019,52	0,00	-3 056,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		652 277,19	326 513,54	0,00	325 763,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement	461 306,29	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	106 814,78	105 714,79	0,00	1 099,99
21316	Equipements du cimetière	0,00	2 538,00	0,00	-2 538,00
21571	Matériel roulant	0,00	2 818,58	0,00	-2 818,58
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	2 097,51	0,00	-2 097,51
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 728,56	3 725,69	0,00	7 002,87
28031	Frais d'études	0,00	13 020,00	0,00	-13 020,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	2 893,00	0,00	-2 893,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	355,00	0,00	-355,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 294,00	0,00	-1 294,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	4 854,49	0,00	-4 854,49
281312	Bâtiments scolaires	0,00	5 481,00	0,00	-5 481,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 826,40	0,00	-1 826,40
28135	Installations générales, agencements, ..	603,55	603,00	0,00	0,55
28138	Autres constructions	0,00	199,50	0,00	-199,50
28151	Réseaux de voirie	93,31	239,00	0,00	-145,69
28152	Installations de voirie	63 435,74	30 723,70	0,00	32 712,04
281533	Réseaux câblés	759,04	109,00	0,00	650,04
281534	Réseaux d'électrification	0,00	805,20	0,00	-805,20
281538	Autres réseaux	0,00	144,00	0,00	-144,00
281571	Matériel roulant	159,00	159,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 290,30	5 288,27	0,00	2,03
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 992,64	5 635,94	0,00	-1 643,30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218-01420-20230404-L2-23-139-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 07/04/2023
 Affichage : 12/04/2023

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28181	Installations générales, aménagt divers	160,60	160,00		0,60
28183	Matériel de bureau et informatique	10 492,63	9 647,53		845,10
28184	Mobilier	3 532,10	3 530,90		1,20
28188	Autres immo. corporelles	7 567,31	7 566,08		1,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		568 121,07	105 714,79		462 406,28
041	Opérations patrimoniales (5)	41 222,00	41 222,00		0,00
2031	Frais d'études	41 222,00	41 222,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		609 343,07	146 936,79		462 406,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 261 620,26	473 450,33	0,00	788 169,93
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		427 748,82			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		148 500,00	I 147 889,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		138 000,00	137 443,20
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	138 000,00	137 443,20
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 500,00	10 446,14
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 500,00	10 446,14
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	147 889,34	0,00	0,00	147 889,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		703 084,15	235 880,22
Ressources propres externes de l'année (a)		88 217,00	137 619,52
10222	FCTVA	42 217,00	41 716,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	74 062,92
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	20 840,60
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	1 000,00	1 000,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		614 867,15	98 260,70
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 728,56	3 725,69
28031	Frais d'études	0,00	13 020,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	2 893,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	355,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 294,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	4 854,49
281312	Bâtiments scolaires	0,00	5 481,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 826,40
28135	Installations générales, agencements, ..	603,55	603,00
28138	Autres constructions	0,00	199,50
28151	Réseaux de voirie	93,31	239,00
28152	Installations de voirie	63 435,74	30 723,70
281533	Réseaux câblés	759,04	109,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	805,20
281538	Autres réseaux	0,00	144,00
281571	Matériel roulant	159,00	159,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 290,30	5 288,27
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 992,64	5 635,94
28181	Installations générales, aménagt divers	160,60	160,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 492,63	9 647,53
28184	Mobilier	3 532,10	3 530,90
28188	Autres immo. corporelles	7 567,31	7 566,08
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 746,08	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	461 306,29	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-218401420-20230404-D23-139-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 07/04/2023 Affichage : 12/04/2023
TOTAL IV				

Total ressources propres disponibles	235 880,22	0,00	427 748,82	0,00	663 629,04
---	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	147 889,34
Ressources propres disponibles	IV	663 629,04
Solde	V = IV – II (3)	515 739,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .


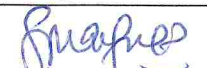


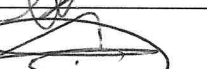

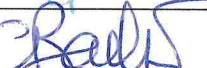







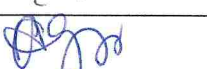
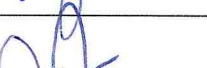
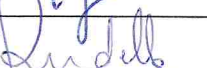



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

VOTE : <i>signez dans la case correspondante</i>	Présents/Absents Procurations	POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Philippe ARMENGOL	Présent	Monsieur le Maire ne participe pas au vote		
M. Gilles LAUGIER	Présent		/	/
Mme Sophie MARQUEZ	Présente		/	/
M. Hervé BERENGUER	Présent		/	/
Mme Katia CAVALLINI	Présente		/	/
M. Karim AKAR	Procuration à Alexandra BOURGOIN		/	/
Mme Nicole RIVES	Présente		/	/
Mme Cécile LAGET-BARBET	Présente		/	/
M. Franck PESCHIER	Présent		/	/
Mme Sabine BAUPREY	Présente		/	/
M. Cédric CLARETON	Procuration à Hervé BERENGUER		/	/
Mme Alexandra BOURGOIN	Présente		/	/
M. Ludovic THEVENET	Présent		/	/
Mme Nicole VIAU	Présente		/	/
M. Thomas GAUDION	Procuration à Gilles LAUGIER		/	/
Mme Auli GUILLAND	Présente		/	/
M. Bernard SENET	Présent		/	/
Mme Marion RUDELLE	Présente		/	/
M. Daniel CLERC	Présent		/	/
M. Yannick VITALBO	Présent		/	/
Mme Rachel TASSAN	Procuration à Yannick VITALBO		/	/
M. Bernard THUY	Absent excusé	/	/	/
Mme Laurence HEDDAR	Absente	/	/	/

A Velleron, le 04/04/2023



P. ARMENGOL, Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2023-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	3 589 932	34,78	94,59	3 890 000	1 352 942	34,78	1 352 942
Taxe foncière non bâties (TFNB)	111 581	68,20	136,58	120 100	81 908	68,20	81 908
Taxe d'habitation (TH)	540 734	11,74	48,60	579 126	67 989	11,74	67 989
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 502 839	1 502 839		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022 >>>	Taux de référence de TH 2023 >>>	Taux de majoration 2022 >>>	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 >>>	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023 >>>	Taux de majoration voté 2023 >>>	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023) >>>
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
Produit total souhaité	1 502 839	= 1,000000	34,78
Produit total de référence (total colonne 5)	1 502 839		68,20
			11,74

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case

RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0	11 981		0	0	87 665	99 646
							11

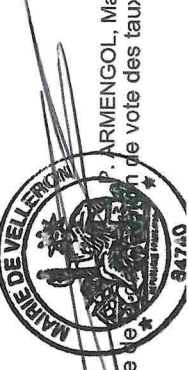
RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 7)	1 502 839
Produits attendus des ressources indépendantes de la fiscalité directe locale 2023	1 602 485
Total	3 105 324

A AVIGNON

Le 06 MARS 2023
Pour la Direction des Finances publiques,
MICHEL LAFFITTE
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 04/04/2023
Pour la Commune,



IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	1 540
a. Personnes de condition modeste	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	307
d. Locaux industriels	0
Taxe foncière non bâtie	10 134
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	94 060
b. Par la loi	
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	21 497
b. Par la loi (terres agricoles)	28
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION

a. Hors résid. principales et log. vacants	579 126
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>

3. PRODUITS DES IFER

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres

5. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :

a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. TVA prévisionnelle	
c. Coefficient correcteur	1,064796

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taux moyens communaux de 2022 au niveau :	Taux plafonds de 2023		Taux des EPCI de 2022		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental	de 2023	de 2022	
11	38,28	12	13	14	15
	38,28	38,48	96,20	1,61000	94,59
	50,44	55,96	139,90	3,32000	136,58
	22,98	21,13	57,45	8,85000	48,60
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

37,42

6.3. DIMIUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

Associations de Velleron : Propositions de subventions 2023
(tableau annexé à la délibération n°2023-141 du 4/04/2023)

ASSOCIATIONS	Subventions allouées en 2020	Subventions allouées en 2021	Subventions allouées en 2022	Subventions demandées en 2023	Subventions proposées en 2023	
					Fonct.	Except.
2 CV Club Velleron	0,00 €	0,00 €	1 350,00 €	/	/	/
ADMR	0,00 €	500,00 €	200,00 €	/	/	/
AGV CLV	0,00 €	500,00 €	500,00 €	/	/	/
ARAC	150,00 €	150,00 €	150,00 €	250,00 €	250,00 €	/
AVR Avenir Rugby	0,00 €	400,00 €	400,00 €	450,00 €	450,00 €	/
Bibliothèque pour tous	2 200,00 €	2 200,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	/
Caisses à savon	550,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €	350,00 €	/
Compagnis de Cambis	300,00 €	0,00 €	300,00 €	/	/	/
Croix Rouge	0,00 €	0,00 €	100,00 €	/	/	/
Donneurs de Sang	200,00 €	200,00 €	200,00 €	CCAS	/	/
Ecole de Velleron	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	/	1 000,00 €
Ecole de Velleron - OCCE 84	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	/
Femmes solidaires	500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	800,00 €	550,00 €	/
Festi'Velleron	15 000,00 €	13 000,00 €	14 000,00 €	22 000,00 €	15 000,00 €	/
France Adot 84	100,00 €	100,00 €	/	/	/	/
La Diane	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 500,00 €	1 150,00 €	/
La Saumonette	500,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	300,00 €
Le Fraisier	1 000,00 €	500,00 €	/	/	/	/
Les Chevaliers de l'Onde	400,00 €	1 050,00 €	400,00 €	1 500,00 €	400,00 €	600,00 €
Les Cousinets - Parlaren	200,00 €	200,00 €	350,00 €	350,00 €	250,00 €	/
Les retraités velleronnais	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	/
Les vieux crampons	150,00 €	0,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	/
Moto rétro	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	/
Parenthèse	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	/
Prévention routière	100,00 €	100,00 €	/	/	/	/
Restos du cœur	200,00 €	300,00 €	300,00 €	CCAS	/	/
Rugby club	4 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	/
SOV (foot)	12 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	15 000,00 €	7 000,00 €	/
Simple MA - Théâtre enfants	0,00 €	1 000,00 €	500,00 €	/	/	/
Tennis Club velleronnais	1 100,00 €	1 800,00 €	1 100,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	/
Union des sapeurs pompiers	75,00 €	100,00 €	/	/	/	/
Velleron culture patrimoine	300,00 €	300,00 €	500,00 €	300,00 €	300,00 €	/
TOTAUX	44 475,00 €	37 950,00 €	40 050,00 €	54 450,00 €	36 000,00 €	1 900,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-2023-141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Affichage : 12/04/2023

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire:

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

							MONTANT TOTAL A PROVISIONNER (calcul au taux de 15%)		402,45
DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x		
ALAVOINE ALEXANDRE	T-520	26/11/2020	4116	35,78	SATD bancaire soldé - 06/07/22	5,37	0,00		
ALAVOINE ALEXANDRE	T-592	30/12/2020	4116	22,52	SATD bancaire positive sans provision - 07/03/22	3,38	0,00		
ARAMAND ELODIE	T-1213	17/11/2017	46726	239,64	SATD bancaire positive sans provision - 21/07/20	0,00	35,95		
BOCATTI VIEIRA HERICK	T-846	20/07/2017	4116	23,20	SATD employeur Acte de poursuite annulé - 21/07/20	3,48	0,00		
DEMARIA CLAIRE	T-77	12/03/2019	4116	36,00	SATD employeur négative - 21/07/20	5,40	0,00		
DEMARIA CLAIRE	T-10	06/01/2020	4116	72,00	SATD employeur négative - 24/07/20	10,80	0,00		
DOUZON JEROMIE	T-249	22/06/2020	4116	135,00	SATD bancaire positive sans provision - 22/03/22	20,25	0,00		
FERNANDEZ MARIE-ADELAIDE	T-1214	17/11/2017	46726	110,03	Code empêchement « ANV contentieux » 21/03/2022 - 01/01/2099	0,00	16,50		
FRANCOIS NANCY	T-14	06/01/2020	4116	31,70	SATD employeur négative - 25/08/20	4,76	0,00		
GONZALEZ FRANCOIS	T-16	06/01/2020	4116	33,00	Délai accordé 18/07/2022	4,95	0,00		
GONZALEZ FRANCOIS	T-254	22/06/2020	4116	147,00	Délai accordé 18/07/2022	22,05	0,00		
HELLSTERN ERIC	T-494	14/11/2019	4116	337,00	SATD employeur Acte de poursuite annulé - 29/07/21	50,55	0,00		
HELLSTERN ERIC	T-19	06/01/2020	4116	78,50	SATD employeur Acte de poursuite annulé - 29/07/21	11,78	0,00		
IDIRI LAURENT	T-218	24/02/2015	4116	25,20	Code empêchement « ANV contentieux » 17/03/2022 - 06/04/2022	3,78	0,00		
IDIRI LAURENT	T-62	06/01/2017	4116	21,25	Code empêchement « ANV contentieux » 17/03/2022 - 06/04/2022	3,19	0,00		
IDIRI LAURENT	T-147	03/04/2018	4116	180,30	Code empêchement « ANV contentieux » 17/03/2022 - 06/04/2022	27,05	0,00		
IDIRI LAURENT	T-436	13/08/2018	4116	151,90	Code empêchement « ANV contentieux » 17/03/2022 - 06/04/2022	22,79	0,00		
SCHNEIDER STEPHANE	T-499	14/11/2019	4116	156,00	SATD bancaire positive sans provision - 11/04/22	23,40	0,00		
THELY CAMILLE	T-387	16/09/2020	4116	180,00	SATD employeur négative - 12/04/22	27,00	0,00		
THELY CAMILLE	T-390	02/10/2020	4116	100,00	SATD employeur négative - 12/04/22	15,00	0,00		
TOMBARELLO ANTON	T-29	06/01/2020	4116	84,00	SATD bancaire positive sans provision - 12/04/22	12,60	0,00		
TOMBARELLO ANTON	T-266	22/06/2020	4116	153,00	SATD bancaire positive sans provision - 12/04/22	22,95	0,00		
WOLFF JULEN	T-268	22/06/2020	4116	330,00	SATD bancaire positive sans provision - 09/12/21	49,50	0,00		
Total à provisionner							350,00	52,45	



P. ARMENGOLO, Maire

de réception - Ministère de l'Intérieur
1420-20230404-D2023-145-DE
par le préfet : 12/04/2023
12/04/2023



ejleron

**Plan Local d'Urbanisme
MODIFICATION N°1 DU PLU
Bilan de la concertation**



PLU approuvé le 23/03/2017
Modification n°1 du PLU approuvée le

- 1. L’OBLIGATION DE CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DU PLU AVEC EVALUATION ENVIRONNEMENTALE..... 3**
- 2. LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU..... 3**
- 3. LES MOYENS D’INFORMATION..... 4**
 - 3.1. INFORMATIONS VIA LA PRESSE LOCALE 4
 - 3.2. INFORMATIONS VIA INTERNET 4
 - 3.3. INFORMATIONS VIA LE BULLETIN MUNICIPAL..... 5
 - 3.4. INFORMATIONS DIFFUSEES PAR VOIE D’AFFICHAGE 6
- 4. LES MOYENS D’EXPRESSION : LE REGISTRE DE LA CONCERTATION ET LES COURRIERS..... 7**
- 5. SYNTHESE DES COURRIERS..... 7**
- 6. BILAN DE LA CONCERTATION 7**
- 7. ANNEXES..... 8**
 - 7.1. ANNEXE 1 : ATTESTATION DE PARUTION DE L’AVIS AU PUBLIC DANS LE JOURNAL VAUCLUSE HEBDO 8
 - 7.2. ANNEXE 2 : ATTESTATION DE PARUTION DE L’AVIS AU PUBLIC DANS LE JOURNAL LE DAUPHINE LIBERE 9
 - 7.3. ANNEXE 3 : PUBLICATION DE L’ARTICLE RELATIF A LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°1 DU PLU (EXTRAIT DU BULLETIN MUNICIPAL DE SEPTEMBRE 2022) 10
 - 7.4. ANNEXE 4 : REGISTRE DE CONCERTATION 11
 - 7.5. ANNEXE 5 : COURRIER REÇU EN MAIRIE LE 19/01/2023 12
 - 7.6. ANNEXE 6 : COURRIER REÇU EN MAIRIE LE 06/03/2023 13

1. L'OBLIGATION DE CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DU PLU AVEC EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Conformément aux articles L.103-2, L.103-3, L.103-4 et L.103-6 du Code de l'urbanisme,

« Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

1° Les procédures suivantes :

[...]

b) La modification du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale ;

[...]

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisés par :

[...]

3° L'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public dans les autres cas.

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

A l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L. 103-3 en arrête le bilan.

Lorsque le projet fait l'objet d'une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement, le bilan de la concertation est joint au dossier de l'enquête. »

2. LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU

Il est rappelé que par délibération en date du 16 juin 2022, la commune de Velleron a prescrit la Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Par délibération complémentaire en date du 13 septembre 2022, les modalités de concertation suivantes ont été définies :

- la mise en place d'un registre de concertation consultable par le public et disponible à la Mairie et pendant toute la durée d'élaboration du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme ;

- la parution d'au moins un article dans le journal municipal ou sur internet.

Il convient de noter que par délibération complémentaire en date du 01 décembre 2022, les objets de la modification ont été complétés.

La concertation a été mise en œuvre dès le 28 novembre 2022 afin d'associer les habitants et ce, conformément aux modalités de concertation définies dans la délibération du Conseil municipal du 13 septembre 2022.

Ainsi, un dispositif d'informations et d'échanges reposant sur les outils suivants a été mis en œuvre :

- La parution d'un article relatif à la procédure de modification du PLU dans le journal municipal ;
- la mise à disposition d'un registre de concertation en Mairie.

3. LES MOYENS D'INFORMATION

La commune de Velleron a mobilisé différents moyens afin de communiquer sur le projet de Modification N°1 du PLU.

3.1. INFORMATIONS VIA LA PRESSE LOCALE

La presse locale a été mobilisée afin de communiquer sur le projet de Modification N°1 du PLU.

En amont de l'ouverture de la concertation, deux journaux d'annonces légales ont publié l'avis au public afin de permettre aux habitants de prendre connaissance de la tenue des modalités de concertation dans le cadre de la Modification N°1 du PLU.

Respectivement le 14 novembre 2022 et le 17 novembre 2022, le journal Le Dauphiné Libéré et le journal Vaucluse Hebdo ont publié l'avis au public relatif aux modalités de concertation mises en œuvre (cf. annexes 1 et 2).

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE VELLERON

AVIS AU PUBLIC

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Velleron

La Commune informe les habitants que par délibération du 16/06/2022, le Conseil municipal a décidé de prescrire la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Par délibération du 13/09/2022, le Conseil municipal a approuvé les modalités de la concertation relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

La concertation débutera le 28 novembre 2022. Une note de synthèse du projet de modification sera mise à disposition en mairie et sur le site internet (www.velleron.fr) à partir du 28 novembre 2022. Un registre destiné aux observations du public sera mis à sa disposition à partir du 28 novembre 2022 à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, permettant à chacun de s'exprimer. Les observations pourront être également transmises par mail à l'adresse suivante : contact@velleron.fr.

La fin de la concertation sera annoncée dans le journal municipal ou sur le site internet de la commune 15 jours avant sa clôture. À l'issue de la concertation du public, le Conseil municipal en dressera le bilan et soumettra le projet pour avis aux personnes publiques associées avant l'organisation d'une enquête publique et l'approbation de la modification n°1 par le Conseil municipal.

Le Maire, Philippe ARMENGOL

329502500



AVIS AU PUBLIC Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Velleron

La Commune informe les habitants que par délibération du 16/06/2022, le Conseil municipal a décidé de prescrire la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Par délibération du 13/09/2022, le Conseil municipal a approuvé les modalités de la concertation relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. La concertation débutera le 28 novembre 2022.

Une note de synthèse du projet de modification sera mise à disposition en mairie et sur le site internet (www.velleron.fr) à partir du 28 novembre 2022. Un registre destiné aux observations du public sera mis à sa disposition à partir du 28 novembre 2022 à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, permettant à chacun de s'exprimer. Les observations pourront être également transmises par mail à l'adresse suivante : contact@velleron.fr.

La fin de la concertation sera annoncée dans le journal municipal ou sur le site internet de la commune 15 jours avant sa clôture.

À l'issue de la concertation du public, le Conseil municipal en dressera le bilan et soumettra le projet pour avis aux personnes publiques associées avant l'organisation d'une enquête publique et l'approbation de la modification n°1 par le Conseil municipal.

Le Maire,
Philippe ARMENGOL

3.2. INFORMATIONS VIA INTERNET

L'avis au public a également été publié sur le site internet de la commune (www.velleron.fr) afin de permettre aux habitants de prendre connaissance de la tenue des modalités de concertation dans le cadre de la Modification N°1 du PLU.

The screenshot shows the website interface for the Velleron commune. The navigation menu includes: Accueil, A Velleron, Administration, Tourisme, Festivités, Enfance, Environnement, Téléchargements, and Contacts. The main content area is titled 'PLU' and features a sidebar with a list of administrative services: LA COMMUNE, DEMARCHES ADMINISTRATIVES, PLU, ENQUÊTE PUBLIQUE, APPEL D'OFFRES EN COURS, LE CONSEIL MUNICIPAL, CADASTRE & URBANISME, TRAVAUX, SÉCURITÉ, POLICE MUNICIPALE, TRANSPORT, CULTURE, CCAS, ETAT-CIVIL, and LES PROJETS. The main content area displays the 'AVIS AU PUBLIC' for the 'Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Velleron'. The text on the page states that the commune informs its residents of the decision to prescribe the modification n°1 of the Local Urban Plan (PLU) on June 16, 2022, and that the public consultation will begin on November 28, 2022. It also mentions that a synthesis note and a public observation register will be available on the commune's website starting from November 28, 2022.

Extrait du site internet de la commune, rubrique « PLU »



Extrait du site internet de la commune, rubrique « PLU »

3.3. INFORMATIONS VIA LE BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal « *Velleron au fil des saisons* », imprimé à environ 2 000 exemplaires, a également été mobilisé pour communiquer sur le projet de Modification N°1 du PLU.

Le bulletin municipal est également mis en ligne sur le site internet de la commune dont l'ensemble des archives sont consultables.

Le bulletin municipal de septembre 2022, dans la rubrique « Aménager », informe les habitants sur la procédure de Modification N°1 du PLU (cf. annexe 3).



Urbanisme

Modification engagée pour le PLU

Pas de révision, simplement une procédure de modification

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui précise les règles d'urbanisme applicables sur la commune. Celui de Velleron a été approuvé le 23 mars 2017. Il doit régulièrement évoluer pour s'adapter aux besoins de la commune et de ses composantes (habitants, activités, etc.) ainsi qu'aux nouvelles obligations réglementaires. Ces évolutions sont encadrées par le code de l'Urbanisme. Ainsi, après plusieurs années d'application des règlements d'urbanisme (écrit et graphique), certaines améliorations ou adaptations apparaissent nécessaires. Aussi, une modification a-t-elle été prescrite par la municipalité le 16 juin dernier en Conseil municipal.

Cette modification permettra de disposer d'un PLU cohérent dans son ensemble et porte sur les points suivants :

- Rectifier quelques erreurs matérielles : repositionnement de la protection relative à l'ancienne station thermale, prise en compte des constructions autorisées avant approbation du PLU au sein d'un EBC (espace boisé classé), correction de la carte du droit de préemption urbain... ;
- Ajuster les dispositions relatives aux clôtures en zones urbaines ;
- Ajouter des dispositions favorisant la création de logements locatifs sociaux en zones AU ;

- Corriger et compléter le chapitre 7 du règlement relatif aux Dispositions particulières au titre de la protection du patrimoine bâti et paysager ;
- Identifier certains bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zones A (Agricole) et N (Naturelle) ;
- Modifier le règlement de la zone UEb afin de conforter la vocation artisanale en interdisant la création de logements ;
- Modifier le règlement du STECAL Nt (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées dans lequel la construction peut être autorisée qu'à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols et à la sauvegarde des espaces naturels) afin de permettre la réalisation d'un projet d'hôtel et favoriser ainsi la reconversion d'une friche touristique.

Pour ce faire, la commune souhaite faire évoluer le règlement, le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les annexes et ce, conformément aux articles L.153-36 à L.153-41 du Code de l'Urbanisme. Cette modification, qui devrait durer moins d'un an, est moins contraignante qu'une révision qui permet de modifier le zonage notamment. Dans ce cadre, une enquête publique sera réalisée début 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Extrait du bulletin municipal de septembre 2022, rubrique « Aménager »

3.4. INFORMATIONS DIFFUSEES PAR VOIE D’AFFICHAGE

En plus des annonces faites par les différents moyens évoqués ci-dessus, l’annonce de la concertation relative au projet de Modification N°1 du PLU a également été réalisée par voie d’affichage en mairie.

Velleron, le 07 Mars 2023.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

L’Avis au Public concernant la « Fin de la concertation relative à la modification N°1 du Plan Local d’Urbanisme de Velleron » à été affiché en mairie du Lundi 20 février 2023 au Mardi 07 Mars 2023.

Le Maire,



Philippe ARMENGOL.

4. LES MOYENS D'EXPRESSION : LE REGISTRE DE LA CONCERTATION ET LES COURRIERS

Un registre de la concertation a été mis à disposition en Mairie du 28 novembre 2022 à 8h30 au 06 mars 2023 inclus à 17h00, aux jours et heures d'ouverture de la mairie :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- le vendredi de 8h30 à 12h00.

Aucune observation n'a été consignée dans le registre (cf. annexe 4).

Deux courriers ont été envoyés en mairie (cf. annexes 5 et 6) :

- le premier en date du 19 janvier 2023 portant sur une demande de modification de zonage (hors champ de la Modification N°1 du PLU),
- le second en date du 06 mars 2023 portant sur une demande de création d'un STECAL (hors champ de la Modification N°1 du PLU).

5. SYNTHÈSE DES COURRIERS

Les avis exprimés par le public via les deux courriers reçus en mairie ne relèvent pas des objets de la Modification N°1 du PLU.

En effet, le premier avis en date du 19 janvier 2023 porte sur une modification de zonage : le classement de parcelles en zone agricole au PLU en vigueur en zone urbaine.

→ Les objets de la Modification N°1 du PLU ne portent pas sur cette modification de zonage. De plus, le déclassement d'une zone agricole en zone urbaine ne rentre pas dans le champ de la procédure de modification du PLU.

Le second avis en date du 06 mars 2023 porte sur une demande de création d'un STECAL sur une parcelle classée en zone agricole au PLU en vigueur.

→ Les objets de la Modification N°1 du PLU ne portent pas sur la création d'un STECAL sur ce secteur.

6. BILAN DE LA CONCERTATION

Conformément à l'article L 103-2 du Code de l'urbanisme et aux modalités de la concertation définies dans la délibération complémentaire de prescription de la Modification N°1 en date du 13 septembre 2022, la municipalité a organisé la concertation pendant toute la durée d'élaboration du projet de Modification N°1 du PLU.

Les moyens de concertation et d'information déclinés ont permis d'informer les habitants et les acteurs du territoire sur la Modification N°1 du PLU, qui ont pu également s'exprimer.

Les avis exprimés par le public ne relèvent pas des objets de la Modification N°1 du PLU et remettent pas en cause le projet de Modification N°1 du PLU.

Ainsi il convient de dresser un bilan favorable de la concertation.

7. ANNEXES

7.1. ANNEXE 1 : ATTESTATION DE PARUTION DE L'AVIS AU PUBLIC DANS LE JOURNAL VAUCLUSE HEBDO



Legal digital
ANNONCES & FORMALITÉS

32, cours Pierre Puget CS 20095 - 13281 Marseille cedex 06 - Tél. 04 91 13 66 00 -

Attestation de parution

Dossier n°282569
Référence client : CONCERTATION
MODIF AVEC EVAL 003

Le 15/11/2022

MAIRIE DE VELLERON

Support de publication

Journal	Vaucluse Hebdo
Date de publication	17/11/2022
Département	84 - Vaucluse

Texte de l'annonce

LES PUBLICATIONS COMMERCIALES
SAS capital 500.000 euros
32, cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 13 66 00
RCS Marseille 8056 806 854
siret 056 806 854 00032
n° TVA FR = 13056806854



AVIS AU PUBLIC Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Velleron

La Commune informe les habitants que par délibération du 16/06/2022, le Conseil municipal a décidé de prescrire la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Par délibération du 13/09/2022, le Conseil municipal a approuvé les modalités de la concertation relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. La concertation débutera le **28 novembre 2022**.

Une note de synthèse du projet de modification sera mise à disposition en mairie et sur le site internet (www.velleron.fr) à partir du 28 novembre 2022. Un registre destiné aux observations du public sera mis à sa disposition à partir du 28 novembre 2022 à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, permettant à chacun de s'exprimer. Les observations pourront être également transmises par mail à l'adresse suivante : contact@velleron.fr

La fin de la concertation sera annoncée dans le journal municipal ou sur le site internet de la commune 15 jours avant sa clôture.

À l'issue de la concertation du public, le Conseil municipal en dressera le bilan et soumettra le projet pour avis aux personnes publiques associées avant l'organisation d'une enquête publique et l'approbation de la modification n°1 par le Conseil municipal.

Le Maire,
Philippe ARMENGOL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

7.2. ANNEXE 2 : ATTESTATION DE PARUTION DE L'AVIS AU PUBLIC DANS LE JOURNAL LE DAUPHINE LIBERE

16 | LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 | LE DAUPHINE LIBERE

ANNONCES LEGALES



Publiez vos marchés publics
[leledauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com)

Publiez vos formalités
leledauphine.vielesocietes-eurolegales.com

CONTACTS VAUCLUSE

04 75 79 78 56
 04 75 72 77 53
LDLlegales@leledauphine.com

VAUCLUSE

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Revue hebdomadaire d'annonces légales de la région PACA. Elle est diffusée gratuitement à tous les abonnés. Elle est diffusée gratuitement à tous les abonnés. Elle est diffusée gratuitement à tous les abonnés.

AVIS

Enquêtes publiques

PREFÈTE DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

PREFÈTE DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

PREFÈTE DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

PREFÈTE DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

PREFÈTE DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1120 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1121 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1122 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1123 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1124 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1125 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1126 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1127 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1128 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1129 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1130 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse

ARRÊTÉ N° 1119 relatif au dossier de construction de la commune de Vaucluse



marchés publics

LE DAUPHINE

CONTACT : Novia TRUCHOT
 06 07 01 96 35
novia.truchot@leledauphine.com

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DES 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondances
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national.

La plateforme de référence des marchés publics



leledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218401420-20230404-D2022-146-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 07/04/2023
 Affichage : 11/04/2023

7.3. ANNEXE 3 : PUBLICATION DE L'ARTICLE RELATIF A LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°1 DU PLU (EXTRAIT DU BULLETIN MUNICIPAL DE SEPTEMBRE 2022)

Mobilité douce

La voie protégée des Cades, un beau projet se concrétise

C'est avec une grande fierté et de l'émotion que nous voyons ce projet enfin aboutir. En effet, dès 2013 et de 2014 à 2020, dans la minorité, nous n'avons eu de cesse de proposer la construction de cette voie verte, sans obtenir satisfaction. Or, notre village possède deux grands lotissements reliés au village par des routes bien trop dangereuses pour pouvoir s'y rendre sereinement. Plus de 10% de notre population vit aux Cades. Il fallait donc proposer aux citoyens une autre alternative à la voiture. Après deux années, nécessaires aux études, aux relevés topographiques, aux discussions avec les propriétaires et à l'achat des terres, les travaux se sont achevés cet été. Maintenant, chères Velleronnaises et chers Velle-

ronnais, à pieds, en vélo, en rollers, en trottinette, en skateboard ou en hoverboard, à vous de l'utiliser.

La piste est d'ores et déjà praticable, des aménagements se feront dans les mois à venir : enfouissement de la quasi totalité des réseaux, quelques plantations, marquages au sol...

Cette voie verte est le commencement du projet de maillage cyclable communal, d'autres suivront.

Subventions prévisionnelles totales maximum : 139 058 € (Grand Avignon : 52 500 € et Conseil départemental : 86 558 €)
Coûts TTC : Travaux : 201 551,54 € - Acquisitions et actes : 14 464 € - Etudes : 26 064 €

Le lavoir des Mians retrouve son lustre d'antan !



Entièrement réalisé par les services techniques.



Le chantier a duré quelques semaines mais le résultat est là : ce petit patrimoine, laissé longtemps à l'abandon, a entièrement été rénové par les services techniques municipaux et ce dans les règles de l'art. Tout a été repris, de la dalle à la charpente en passant par les abords qui ont été repris en béton désactivé et accueillent désormais des arbres de haute tige et des arbustes. Même le bâtiment EDF a été restauré ! L'ancien banc de l'avenue du Général de Gaulle a trouvé sa place, la fontaine rénovée et un point d'eau ajouté pour permettre aux cyclistes de venir remplir leurs gourdes. Les marches ont été reprises en pierre de Crillon, la charpente refaite à neuf mais à l'ancienne et en conservant des tuiles vieilles et le sol en galets éclatés renforce le caractère ancien de ce beau patrimoine. Bref, de la belle ouvrage entièrement réalisée par les agents de la commune ! Faites un détour pour venir découvrir ce charmant lavoir rénové avec soin et vous détendre en bord de Sorgue !



Aménagements au marché agricole

Le travail de fond concernant l'amélioration de l'attractivité de notre marché agricole, ainsi que sa sécurisation se poursuit. Après les pancartes indicatives pour chaque paysan, précisant d'où vient leur production, les visites dans les exploitations (toujours d'actualité), pour mettre en valeur leur travail et les panneaux directionnels qui indiquent les différents parkings et les sorties, nous venons de réaliser un chemin piétonnier, entièrement sécurisé par des barrières, qui relie les deux entrées principales. Ainsi, plus de passage sur la chaussée, donc moins de risques et une circulation plus fluide. Vient s'ajouter à cet aménagement, un passage sécurisé, très large et très coloré, qui permet de relier le principal parking à l'entrée côté buvette.

Coup de jeune au foyer du 3^{ème} âge !

Situé en surplomb de la place de l'avenue du Général de Gaulle et sur les contreforts des remparts, cet espace est fréquenté assidument par les adhérents du Foyer qui s'y retrouvent pour partager des moments ludiques et conviviaux tout au long de l'année.

Voici des années que les usagers du Foyer réclamaient quelques travaux de rénovation sans résultat... Aussi, Aulfi GUILLAND, conseillère municipale a pris les choses en mains et fait le point avec les usagers sur leurs besoins. Le changement des menuiseries extérieures, subventionné à 50% par le Grand Avignon, une mise en peinture des cloisons aux couleurs lessivées par le temps et un déconcombrement de vieux mobiliers ont permis de redonner une nouvelle jeunesse à cet espace qui en avait bien besoin. Une initiative qui va améliorer le quotidien de tous ceux qui fréquentent ce bâtiment.

Urbanisme

Modification engagée pour le PLU Pas de révision, simplement une procédure de modification

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui précise les règles d'urbanisme applicables sur la commune. Celui de Velleron a été approuvé le 23 mars 2017. Il doit régulièrement évoluer pour s'adapter aux besoins de la commune et de ses composantes (habitants, activités, etc.) ainsi qu'aux nouvelles obligations réglementaires. Ces évolutions sont encadrées par le code de l'Urbanisme. Ainsi, après plusieurs années d'application des règlements d'urbanisme (écrit et graphique), certaines améliorations ou adaptations apparaissent nécessaires. Aussi, une modification a-t-elle été prescrite par la municipalité le 16 juin dernier en Conseil municipal.

Cette modification permettra de disposer d'un PLU cohérent dans son ensemble et porte sur les points suivants :

- Rectifier quelques erreurs matérielles : repositionnement de la protection relative à l'ancienne station thermale, prise en compte des constructions autorisées avant approbation du PLU au sein d'un EBC (espace boisé classé), correction de la carte du droit de préemption urbain...
- Ajuster les dispositions relatives aux clôtures en zones urbaines ;
- Ajouter des dispositions favorisant la création de logements locaux sociaux en zones AU ;

- Corriger et compléter le chapitre 7 du règlement relatif aux Dispositions particulières au titre de la protection du patrimoine bâti et paysager ;
- Identifier certains bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zones A (Agricole) et N (Naturelle) ;
- Modifier le règlement de la zone UE afin de conforter la vocation artisanale en interdisant la création de logements ;
- Modifier le règlement du STECAL Nt (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées dans lequel la construction peut être autorisée qu'à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols et à la sauvegarde des espaces naturels) afin de permettre la réalisation d'un projet d'hôtel et favoriser ainsi la reconversion d'une friche touristique.

Pour ce faire, la commune souhaite faire évoluer le règlement, le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les annexes et ce, conformément aux articles L.153-36 à L.153-41 du Code de l'Urbanisme. Cette modification, qui devrait durer moins d'un an, est moins contraignante qu'une révision qui permet de modifier le zonage notamment. Dans ce cadre, une enquête publique sera réalisée début 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

7.4. ANNEXE 4 : REGISTRE DE CONCERTATION

PRÉFECTURE de VAUCLUSE

COMMUNE de VELLERON (84740)

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
- REGISTRE DE CONCERTATION -

pour :

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

(1) CARTE COMMUNALE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AUTRES : Modification n° 1 du Plan
Local d'Urbanisme

relatif à : Concertation relative à la
modification n° 1 du PLU

Date de début : 28/11/2022

Date de fin : 06/03/2023

(1) Cocher la case correspondante

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Registre de concertation ouvert le 28/11/2022
à 8h30.



P. ARMENGOL, Maire.

Le registre est tenu à disposition du public
aux jours et heures d'ouverture de la mairie de
Velleron soit du lundi au jeudi de 8h30 à
12h00 et de 18h30 à 17h00, le vendredi de
8h30 à 12h00.

Les observations transmises par courriel à l'adresse
mentionnée dans l'avis (contact@velleron.fr)
seront également consignées dans ce registre.

Première journée : Lundi 28 novembre 2022
→ Néant

Mardi 29 novembre 2022 : Néant

Mercredi 30 novembre 2022 : Néant

Jeudi 1^{er} décembre 2022 : Néant

Vendredi 2 décembre 2022 : Néant

Lundi 5 décembre 2022 : Néant

Mardi 6 décembre 2022 : Néant

Mercredi 7 décembre 2022 : Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

Jeu 8 décembre 2022 : Néant

Vendredi 9 décembre 2022 : Néant

Lundi 12 décembre 2022 : Néant

Mardi 13 décembre 2022 : Néant

Mercredi 14 décembre 2022 : Néant

Jeu 15 décembre 2022 : Néant

Vendredi 16 décembre 2022 : Néant

Lundi 19 décembre 2022 : Néant

Mardi 20 décembre 2022 : Néant

Mercredi 21 décembre 2022 : Néant

Jeu 22 décembre 2022 : Néant

Vendredi 23 décembre 2022 : Néant

* Mardi 27 décembre 2022 : Néant

Mercredi 28 décembre 2022 : Néant

Jeu 29 décembre 2022 : Néant

Vendredi 30 décembre 2022 : Néant

* Lundi 26 décembre 2022 : Maire fermier au public Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

Lundi 2 janvier 2023 : Néant

Mardi 3 janvier 2023 : Néant

Mercredi 4 janvier 2023 : Néant

Judi 5 janvier 2023 : Néant

Vendredi 6 janvier 2023 : Néant

Lundi 9 janvier 2023 : Néant

Mardi 10 janvier 2023 : Néant

Mercredi 11 janvier 2023 : Néant

Judi 12 janvier 2023 : Néant

Vendredi 13 janvier 2023 : Néant

Lundi 16 janvier 2023 : Néant

Mardi 17 janvier 2023 : Néant

Mercredi 18 janvier 2023 : Néant

Judi 19 janvier 2023 : Guirier Rocca Marcel cf page 7

Vendredi 20 janvier 2023 : Néant

Lundi 23 janvier 2023 : Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

Mardi 24 janvier 2023 = Néant

Mercredi 25 janvier 2023 = Néant

Jeudi 26 janvier 2023 = Néant

Vendredi 27 janvier 2023 = Néant

Lundi 30 janvier 2023 = Néant

Mardi 31 janvier 2023 = Néant

Mercredi 1^{er} février 2023 = Néant

Jeudi 2 février 2023 = Néant

Vendredi 3 février 2023 = Néant

Lundi 6 février 2023 = Néant

Mardi 7 février 2023 = Néant

Mercredi 8 février 2023 = Néant

Jeudi 9 février 2023 = Néant

Vendredi 10 février 2023 = Néant

Lundi 13 février 2023 = Néant

Mardi 14 février 2023 = Néant

Mercredi 15 février 2023 = Néant

Judi 16 février 2023 = Néant

Vendredi 17 février 2023 = Néant

Lundi 20 février 2023 = Néant

Mardi 21 février 2023 = Néant

Mercredi 22 février 2023 = Néant

Judi 23 février 2023 = Néant

Vendredi 24 février 2023 = Néant

Lundi 27 février 2023 = Néant

Mardi 28 février 2023 = Néant

Mercredi 01 Mars 2023 = Néant

Judi 02 Mars 2023 = Néant

Vendredi 03 Mars 2023 = Néant

Lundi 06 Mars 2023 = Bureau ISERN Cedric of page
(Contient 10 pages)

Fin de la Concertation le 06/03/2023 à Atlas

Le Maire,
Philippe ARNOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218451420-2023-03-06-D0022-146 DE
Accusé de réception
Réception par le Préfet: 07/03/2023
Affichage: 11/04/2023
84740

Le délai d'enquête étant expiré, de concertation étant expiré,

je, soussigné(e) Philippe ARMENGA déclare

clos le(s) présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public

du 28/11/2022

au 06/03/2023

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de 3010

de la page n° 2 à la page n° 6

En outre, j'ai reçu 2 lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s).

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les 2 pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont

adressés par mes soins le à M.

A Velleux

le 07 Mars 2023

Signature



7.5. ANNEXE 5 : COURRIER REÇU EN MAIRIE LE 19/01/2023

ROCCA MARCA · 220 CHEMIN DES ARBAYES 84740 VELLERON

— Acquisition d'un terrain parcelles N 548, 549, 552.
pour une surface de 6938 M²
acquis le 7.09 1999
pour un montant total de 486000 F soit
74100 €
avec un certificat d'Urbanisme
N CU 8414299 F0010 du
obtenu par l'ancien propriétaire la même année 1999
Je l'ai exploité en agricole jusqu'en 2017.

— Ce même terrain est passé en Zone Agricole
suivant le P. L. U. en 2017.
Conséquences: Développement du terrain
à mes dépens personnel soit - 74100 €.
Mais je voulais recadrer ce terrain en Z. U. constructible
parce que je n'en ai plus l'utilité.

— Objet de ma demande:
Reclamer ce même terrain en Zone Urbanisation
pour conserver sa valeur initiale
d'achat pour un montant maximum de 74100 €.

— Et en accord avec la mairie, éventuellement,
je m'engage à ne pas construire sur
ce terrain et ne le veut pas à la construction.

COURRIER - ARRIVÉ
19 JAN. 2023
Commune de Velleron

7.6. ANNEXE 6 : COURRIER REÇU EN MAIRIE LE 06/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

LA FERME EN'VIE
ISERN Cédric
180 chemin de Castane
84740 VELLERON
cedricisern@hotmail.com
06 60 69 32 35

Mairie de Velleron
Place du Château
84740 VELLERON

A Velleron, le 28/02/2023

Courrier déposé en Mairie

Objet :

- Demande de modification du zonage affecté à la parcelle cadastrée section
- AX N°494, 180 Chemin de Castane à Velleron 84740

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Situation géographique de la parcelle
- Annexe 2 : Plan cadastral
- Annexe 3 : Réseau eau potable de Velleron et du Thor
- Annexe 4 : Zonage eaux usées
- Annexe 5 : Zonage du PLU
- Annexe 6, 7 : PPRIF, PPRIF Aléas
- Annexe 8 : Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Monsieur le maire,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après notre demande de modification de zonage concernant la parcelle ci-dessus visée en objet. Nous sollicitons une modification de zonage de cette parcelle en STECAL, dans un objectif de régularisation de la situation, de pérennisation de l'activité agricole et de son développement par l'arrivée de deux jeunes agriculteurs en association. Les consultations publiques pour la révision du PLU étant ouverte, il semble opportun d'étudier la situation aujourd'hui.

I. État des lieux et caractéristiques propres à la parcelle

A. Équipements desservant la parcelle

1. La voie publique
2. La desserte suffisante par les réseaux publics
 - a. Électricité
 - b. Eau potable
 - c. Assainissement
3. Particularités propres à la parcelle
 - a. Zonage
 - b. Plan de protection des risques
 - c. Servitude d'utilité publique (SUP)

B. Situation de la parcelle dans son environnement

II. Cohérence et compatibilité avec les différentes orientations du PADD et justifications du rapport de présentation de la commune

A. Historique de la situation

B. En adéquation avec le PADD (Projets d'Aménagement et de Développement Durable)

1. Les orientations
2. La cohérence avec la demande de modification de zonage

III. La réalisation de notre projet nécessiterait d'adapter le zonage du PLU

A. La nécessité d'être présent sur l'exploitation

B. Notre projet nécessite de pouvoir installer des aménagements et installations suivantes

I. État des lieux et caractéristiques propres à la parcelle

Annexe 1, Situation géographique de la parcelle ; Annexe 2 Plan cadastral

A. Équipements desservant la parcelle

1. La voie publique

Située au 180 chemin de Castane sur la commune de Velleron, la parcelle est desservie directement par la voie publique. Cette voie d'une largeur de 3 mètres est d'une capacité suffisante.

2. La desserte suffisante par les réseaux publics

a. Électricité

La parcelle est déjà connectée au réseau EDF avec un contrat souscrit pour l'alimentation en électricité de la ferme.

b. Eau potable

Le réseau d'eau potable est à proximité raisonnable des limites de la parcelle, il se situe à environ 100 mètres sur le chemin de Castane, le long de la voie publique qui sépare la commune de Velleron et celle du Thor. Bien que situé sur la commune du Thor, des travaux de prolongement du réseau vers Velleron ont déjà été réalisés à proximité sur cette portion du réseau au niveau du 530 chemin de Castane (centre équestre). (Cf Annexe 3, Réseau eau potable de Velleron et du Thor)
Une demande d'extension est en cours auprès du syndicat des eaux Durance Ventoux.

c. Assainissement

La parcelle n'est pas dans une zone reliée au réseau collectif d'assainissement de la commune (cf Annexe 4, zonage eaux usées). Il est donc prévu l'installation d'un système d'assainissement individuel aux normes.

3. Particularités propres à la parcelle

a. Zonage

La parcelle est située en zone A du PLU (Agricole). Bien que bénéficiant d'un regard quant aux potentiels agronomique, biologique et économique, elle n'est pas marquée par un secteur de protection de corridor écologique (Aco) ou d'intérêt paysager (Ap) (cf Annexe 5, Zonage du PLU)

b. Plan de protection des risques

La parcelle n'est pas concernée par le PPRNIF du massif des Monts du Vaucluse Ouest (*cf Annexes 6 et 7 PPRIF, PPRIF Aléas*), approuvé le 3 décembre 2015.

c. Servitude d'utilité publique (SUP)

La parcelle n'est concernée par aucune servitude publique. (*cf Annexe 8 Plan des Servitudes d'Utilité Publique*)

B. Situation de la parcelle dans son environnement

La parcelle est située dans une zone d'habitats diffus et à environ 40 m d'une habitation sur la commune du Thor au 205 chemin de Castane.

II. Cohérence et compatibilité avec les différentes orientations du PADD et justifications du rapport de présentation de la commune

A. Historique de la situation

L'exploitation agricole installée sur la parcelle existe depuis plus de 15 années mais elle avait pris un tournant de débouchés longs notamment avec des magasins parisiens.

Depuis sa reprise en 2017 par Cédric Isern, chef d'exploitation de « La Ferme En'Vie », la ferme a recentré son ancrage sur le territoire de Velleron et commercialise sa production uniquement en circuits courts par 2 canaux principaux. Tout d'abord la vente à la ferme, 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi en fin de journée. Ces créneaux sont appréciés de la clientèle car en dehors des horaires de travail classiques permettant de venir faire leurs achats après leur journée de travail. La ferme est également présente depuis 15 ans sur le marché de producteurs de Velleron, et ce sur tous les mois de l'année. Par ces deux canaux, elle a su se concentrer sur la commune et développer une clientèle fidèle qui apprécie la qualité des légumes produits mais surtout l'engagement pris de cultiver de manière saine, exemptes d'intrants dont la toxicité ne cesse d'être mise au jour. Ainsi toute la production est certifiée en agriculture biologique avec des pratiques allant au-delà du cahier des charges imposé. Cédric Isern a recréé un tissu social autour de produits sains et partage son savoir auprès du jeune public comme par exemple l'aide à la mise en place d'un potager au sein d'une école de Velleron, les journées de fermes en fermes pendant lesquelles différents ateliers sont proposés au public, tel que la visite guidée de la ferme. Il participe également à la transmission de son savoir par l'accueil de nombreux stagiaires.

Mais le manque d'infrastructures et la difficulté à assumer seul la charge de travail ne permettent pas à long terme de développer l'activité et entraîne l'essoufflement du chef d'exploitation. Pour développer l'activité, il est en demande de soutien et se tourne vers la recherche d'une association. Une opportunité se présente pour l'association d'un couple de jeunes agriculteurs dans le but de soutenir la charge de travail sur la maraîchage et diversifier l'activité (transformation des produits de la ferme et la création d'un atelier de poules pondeuses), le tout en agriculture biologique. Le but est de tendre vers la valorisation des produits et d'étendre les services proposés aux clients. Cette association est une opportunité afin de pérenniser l'activité agricole aujourd'hui en interrogation du fait de l'épuisement de l'exploitant. Le maintien de cette activité semble tout à l'intérêt des clients fidèles et de la commune d'avoir sur son territoire une ferme maraîchère en agriculture biologique.

B. En adéquation avec le PADD (Projets d'Aménagement et de Développement Durable)

1. Les orientations

Le PADD adopté en mars 2017 fait apparaître la volonté forte de la commune de maintenir le patrimoine agricole, de pérenniser l'activité existante, développer les circuits courts et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. La commune souhaite dans le même temps limiter l'artificialisation des sols mais également maintenir un coût du foncier raisonnable pour l'accession à la propriété des jeunes agriculteurs.

Extrait du PADD 2017 :

ORIENTATION 3 – SOUTENIR L'ECONOMIE LOCALE ET LE DEVELOPPEMENT DE

La diversification des activités est un des enjeux d'un développement économique pérenne qu'il s'agit de favoriser en maintenant l'activité agricole dans la commune.

Afin de préserver la fonctionnalité et l'exploitation des terres agricoles, le maintien à long terme de la vocation agricole des terres sur le territoire de Velleron doit s'accompagner des mesures suivantes :

- près de 6% des emplois existants dans la commune de Velleron et redouble 15% des
- prendre en compte la préservation du réseau d'irrigation et la qualité des eaux dans les opérations d'urbanisme ;
- favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.

Le SCoT identifie des espaces agricoles à préserver sur le long terme, ce qui permet d'offrir une lisibilité aux agriculteurs souhaitant investir sur le territoire.

Afin de sécuriser les débouchés de vente et affirmer l'ancrage local des productions agricoles, il s'agit de favoriser les débouchés locaux pour ces productions, notamment via le marché de Velleron mais aussi dans une logique de circuits courts et de confiance entre producteurs et consommateurs, permettant de fixer des tarifs justes pour chacun.

OBJECTIF 3.2. ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE DIVERSIFIEE

Velleron attire de nombreux visiteurs et touristes grâce à la présence du marché dont le rayonnement dépasse largement les limites communales, mais aussi grâce à la richesse du patrimoine et des paysages. La commune regroupe quelques établissements dédiés à l'accueil des touristes, notamment des chambres d'hôtes et des gîtes.

Le développement d'une nouvelle offre touristique autour de plusieurs projets de bonne qualité urbaine et paysagère constitue une opportunité de développement économique et de création d'emplois pour la commune. En effet, la commune est couverte par le Schéma régional de développement touristique PACA, qui fixe des objectifs de développement touristique compétitif, responsable et solidaire.

Dans cet objectif et afin de retenir les touristes plus longtemps sur le territoire, notamment ceux venus découvrir le marché, la commune souhaite développer l'offre de restauration et d'accueil touristique. Il s'agit alors de :

- permettre la création d'un parc résidentiel de loisirs à proximité du canal des Minimes d'une capacité d'environ 40 bungalows et 40 chambres (projet en cours) ;
- favoriser le projet de réhabilitation de l'hôtel des Grands Pins afin de relancer l'activité hôtelière.

OBJECTIF 3.3. OPTIMISER LE SECTEUR D'ACTIVITE EN BORDURE DE LA ROUTE DE VELLERON

Le marché de Velleron, situé en bordure de la route de Velleron, est reconnu par le Conseil National des Arts Culinaires et classé parmi les marchés d'exception en France. Fréquenté bien au-delà des limites communales, les vendeurs y proposent une production locale maraîchère et artisanale. Des activités se sont développées à proximité le long de la route. Ce secteur, déjà attractif, apparaît comme un axe de développement pour l'activité Velleronnaise à conforter.

Le PLU étant en cours de révision et en consultation publique, il est à noter qu'une demande de STECAL est également prévue pour les parcelles concernant l'hôtel des Grands Pins, en friche depuis plusieurs années.

2 LES PRINCIPAUX PLANS ET PROGRAMMES

2.1 PLANS ET PROGRAMMES RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1.1 LES PLANS ET PROGRAMMES AVEC LESQUELS LE PLU DOIT ETRE COMPATIBLE

2.1.1.1 *Le Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de vie d'Avignon (SCoT)*

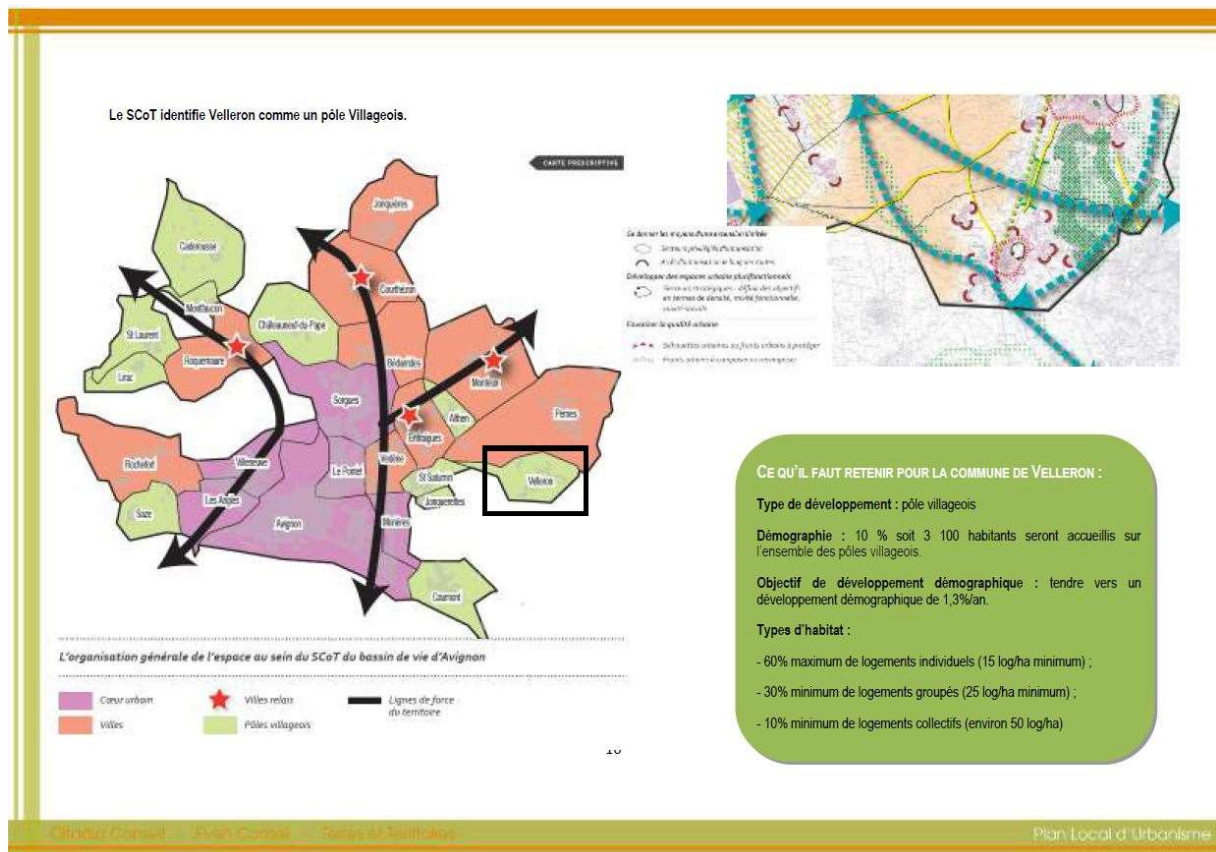
L'ambition du SCoT du bassin de vie d'Avignon est de relever les quatre défis suivants:

- tirer parti du positionnement stratégique du grand bassin de vie d'Avignon dans le contexte régional ;
- maintenir une attractivité productive, durable et maîtrisée ;
- établir un contrat foncier durable ;
- promouvoir un urbanisme innovant et intégré.

Extrait du rapport de présentation, 2017 :

Les orientations proposées concernant l'agriculture :

- maintenir la rentabilité des entreprises pour faire face à la concurrence internationale ;
- développer les circuits courts, la vente directe en lien avec les besoins d'un bassin de consommation important et des touristes ;
- développer l'organisation économique ;
- renforcer l'identification et la promotion des produits ;
- mettre en place des outils permettant un maintien de l'agriculture sur le long terme, un prix du foncier abordable notamment pour les jeunes agriculteurs qui démarrent leur activité.



2. La cohérence avec la demande de modification de zonage

La création d'un STECAL (Secteur de Taille et Capacité d'accueil limitées) permettant l'implantation d'habitat léger se motive et s'intègre ici aux objectifs poursuivis par la commune. En effet, tout en régularisant la présence nécessaire sur l'exploitation du fait des activités exercées qui imposent une attention accrue permanente, l'habitat léger, par définition amovible est évacué une fois l'activité cédée.

Il n'y a donc aucune artificialisation du sol, aucune perte de superficie agricole, et surtout une terre qui peut être cédée sans bâti lors de la cessation d'activité. Point important quant au surcoût généré sur le prix du foncier pour une éventuelle acquisition future par un jeune agriculteur. En effet, ces petites surfaces propices au maraîchage diversifié restent abordables en terrain nu mais deviennent inaccessibles dès lors que du bâti s'y installe. Quant on analyse les revenus qui peuvent être dégagés des activités de maraîchage, il devient inenvisageable de les acquérir.

La modification du zonage en STECAL permet donc d'offrir des conditions de vie décentes face à la charge de travail durant le temps où la terre est exploitée, sans artificialisation, laissant possible son retour à la zone Agricole nue quand l'activité s'arrête.

III. La réalisation de notre projet nécessiterait d'adapter le zonage du PLU

A. La nécessité d'être présent sur l'exploitation

Les activités présentes et en devenir sur l'exploitation nécessitent une présence permanente sur site car le cycle biologique des produits proposés est travaillé dans son entièreté et implique une surveillance accrue à tout moment.

La surface exploitée est également à prendre en compte, on ne parle pas ici d'un potager mais d'une exploitation de 3,5ha conduite en agriculture biologique dont 7 abris froid représentant 3 360m², une pépinière et le reste en plein champ. Méthode beaucoup plus chronophage qui génère des journées de travail de plus de 12h en période de pointe qui s'étale de mai à septembre. Les itinéraires techniques tendant au travail du sol limité afin de respecter la terre et les cultures sans intrant et avec un minimum de travail mécanisé engendrent un calendrier de travail bien rempli, 7 jour sur 7 avec des amplitudes horaires importantes, ne prenant pas en compte les week-end, jour férié ou vacances.. La ferme est équipé d'un matériel agricole mécanique et manuel important représentant un coût élevé. Laisser la ferme sans surveillance est un risque qu'elle ne peut pas se permettre au vu de sa fragilité financière.

- LES SEMIS /GESTION DE LA PEPINIÈRE:

La ferme produit la majorité de ses plants au sein de sa propre pépinière, une étape qui n'est pas des moindres car cela représente plus de 30 000 plants par année. C'est une tâche qui demande le plus grand soin et une vigilance permanente tant sur la gestion du climat que de l'arrosage plusieurs fois par jour, ou pour l'ouverture et la fermeture des ouvrants pour respecter la fragilité des plants, demandant une présence permanente sur le lieu. La croissance des plants débute dans une chambre de germination dans laquelle les semis commencent leur croissance, c'est un espace qui doit être un minimum chauffé, à l'abri de la lumière et dont la surveillance est bien précise pour sortir les plants germés dès leur levée. Des protections thermiques et des arrosages doivent être appliqués tôt le matin et/ou tard le soir.

- LE SUIVI DES CULTURES :

Les itinéraires techniques des cultures en maraîchage biologique sont très chronophages, d'autant plus en maraîchage sur sol vivant, les étapes sont multiples afin de répondre à une agroécologie en adéquation avec le cahier des charges AB et MSV. Les missions journalières sont à adapter en fonction du climat, et surtout des températures de plus en plus élevées. Il n'est parfois pas envisageable de travailler en milieu de journée tant la chaleur est difficilement supportable en pleine saison, les mois pour lesquels l'activité est la plus forte. Les journées débutent à l'aube voir avant et se terminent à la nuit tombée.

Les cultures sous abris froid nécessitent également une surveillance notamment aux inter saisons où les variations de températures sont les plus importantes. De plus, les arrosages en période estivale doivent être réalisés en soirée et tôt le matin pour ne pas choquer les végétaux mais aussi éviter le gaspillage de la ressource en eau. L'ouverture et la fermeture des ouvrants et des portes des abris froid selon la météo est une surveillance de tous les instants nécessaire au bon déroulement des cultures et de leur croissance.

- L'IRRIGATION :

L'irrigation, qu'elle soit visée dans les abris froid ou en cultures de plein champ, fait aussi partie d'un élément de suivi de culture des plus importants car l'ouverture et la fermeture des vannes est à réguler autant de fois par jour que nécessaire selon le climat. De plus les arrêtés sécheresse voir les état de crise climatiques qui vont être de plus en plus fréquents nécessitent un arrosage en décalage respectant les arrêtés. Durant les périodes où la ressource en eau est sensible avec des températures très élevées, il convient d'être économe et de décaler ses heures d'arrosage en dehors des horaires les plus chauds. Dans l'arrêté préfectoral du 7 avril 2022, il est prévu des restrictions ou modérations entre 9h et 19h en cas d'alerte sécheresse.

- LES RECOLTES :

La récolte de produits sensibles comme par exemple les courgettes fleur, s'effectue au lever du soleil, pour éviter toute alteration. En période estivale, les récoltes des cultures « feuilles » s'effectue tôt le matin également pour éviter le flétrissement qui peut apparaître en milieu de matinée.

- LE STOCKAGE :

Le stockage des produits nécessitant des températures de fraîcheur à respecter scrupuleusement est réalisé dans une chambre froide d'une capacité de 20m3 équipé d'un moteur à compression et les légumes de grande consommation sont entreposés en terre dans des pallox ou en cagettes sous abris froid. La valeur des récoltes ainsi que la présence des ravageurs nécessite une réelle attention afin de ne pas subir d'importantes pertes ou vol.

- NOUVELLE INSTALLATION :

- Le couple de jeunes agriculteurs dont l'installation en association avec Cédric ISERN est prévue sur l'année 2023 a pour objectif de développer un élevage de poules pondeuses (au nombre de 100 dans un premier temps) ainsi qu'un atelier de transformation des produits de la ferme, deux activités qui vont nécessiter également une forte surveillance.

- LES POULES PONDEUSES :

L'élevage de poules pondeuses, implique d'ouvrir / fermer les poulaillers, les nourrir et surveiller leur besoin en eau plusieurs fois par jour, tout comme le ramassage des œufs et la surveillance quotidienne de leur santé et de leur bien-être.

- L'ATELIER DE TRANSFORMATION :

L'atelier de transformation est prévu d'être installé sur place dans un laboratoire de transformation répondant aux normes des bonnes pratiques d'hygiène avec la méthode HACCP avec le matériel nécessaire et de valeur. La gamme de produits transformés sera sous forme de pickles, de chutney,

de conserves, etc, des systèmes de conservation prévus qui nécessitent des degrés et temps de chauffe d'une durée selon les produits et températures indispensables au niveau hygiène et réglementation qui implique d'être sur place pour surveiller le bon fonctionnement des équipements de chauffe (stérilisation, autoclave).

- LA SECURITE / LA VIGILANCE :

Le fait d'être sur place représente une forme de surveillance qui permet d'éviter des vols de matériels ou de récoltes, une plainte a d'ailleurs été déposée il y a quelques années pour le vol de matériel, ce qui est de plus en plus fréquent sur des fermes sans surveillance.

Une présence permanente, en plus des horaires journaliers empêche également les ravages que peuvent produire le gibier sur des cultures, et limite les carnages sur les poules. Cette vigilance permet donc d'éviter des pertes lourdes que la ferme ne pourrait pas assumer.

La vocation de zone de STECAL à affecter à notre parcelle devrait être compatible avec ces différentes activités,, régulariser la situation et permettre à la ferme de se pérenniser, se développer tout en offrant la possibilité de laisser un terrain nu lorsque l'exploitation cessera.

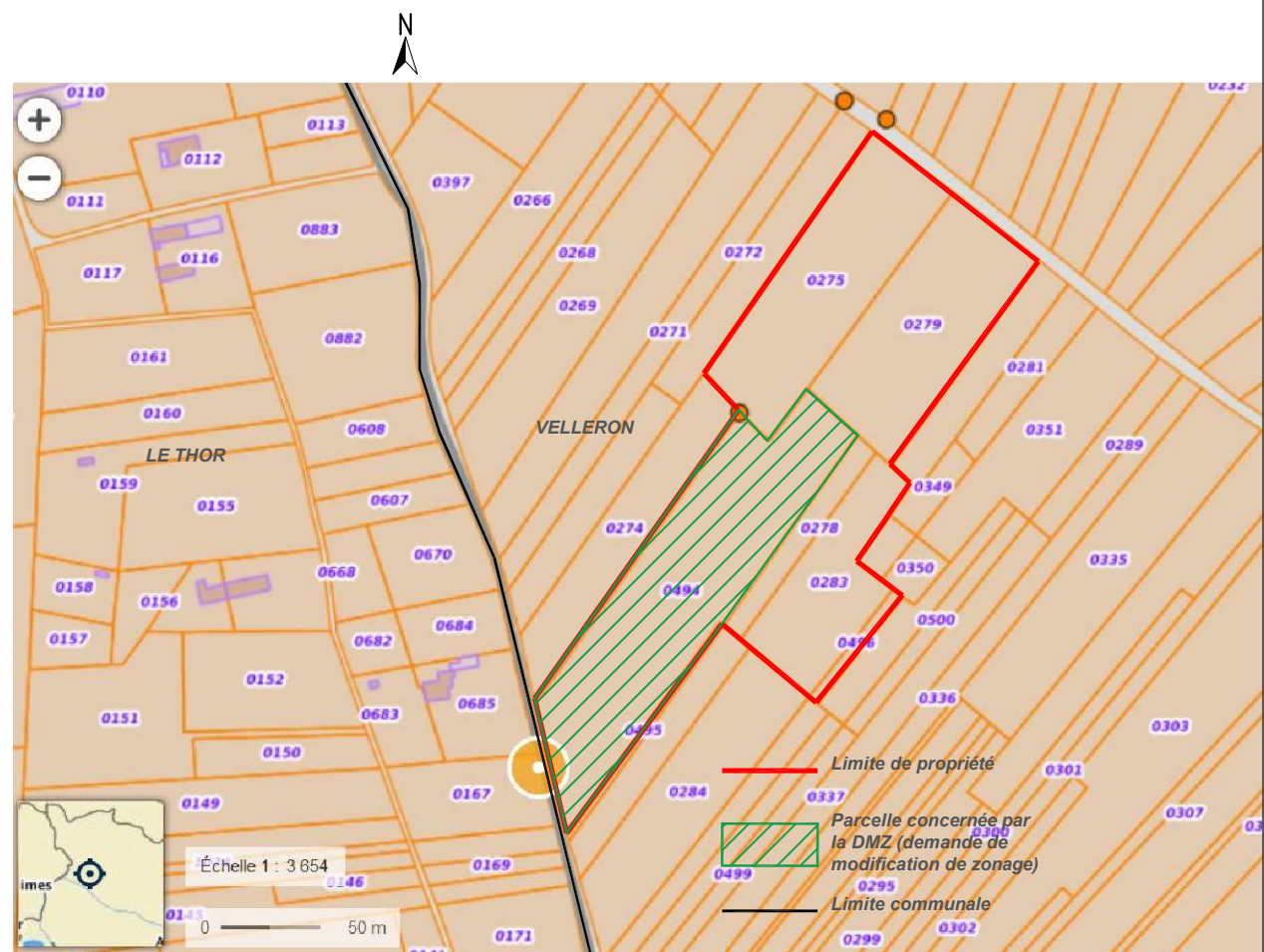
Nous sommes à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous et échanger plus précisément sur le contenu de notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire à nos salutations distinguées.



Situation géographique globale:

- **LA FERME EN'VIE**
180 chemin de Castane 84740 VELLERON
- chemin délimitant la commune de Velleron et la commune du Thor



Situation géographique des parcelles :

- parcelles en propriété: AX 275 / 278 / 279 / 283 / 494 / 496 superficie totale de 3ha 57a 95ca
- parcelle concernée par la demande de modification de zonage : AX 494, superficie totale de 1ha 16a

084-218401420-20230404-D2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 11/04/2023

Département :
VAUCLUSE

Commune :
LE THOR

Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

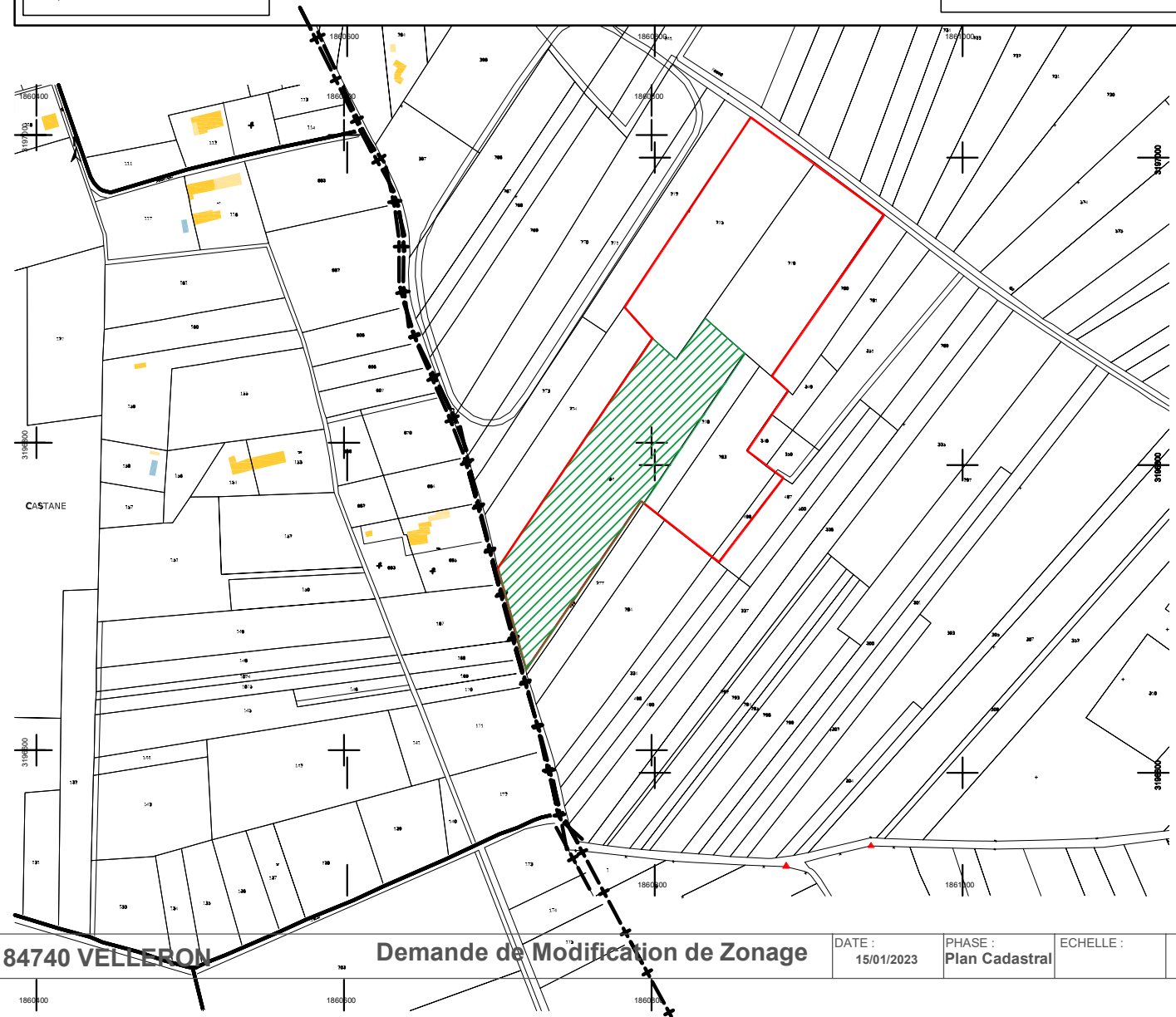
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
AVIGNON
Cité Administrative 84097
84097 AVIGNON Cedex 9
tél. 04 90 27 71 91 -fax
sdif.vaucluse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



180 chemin de Castane 84740 VELLERON

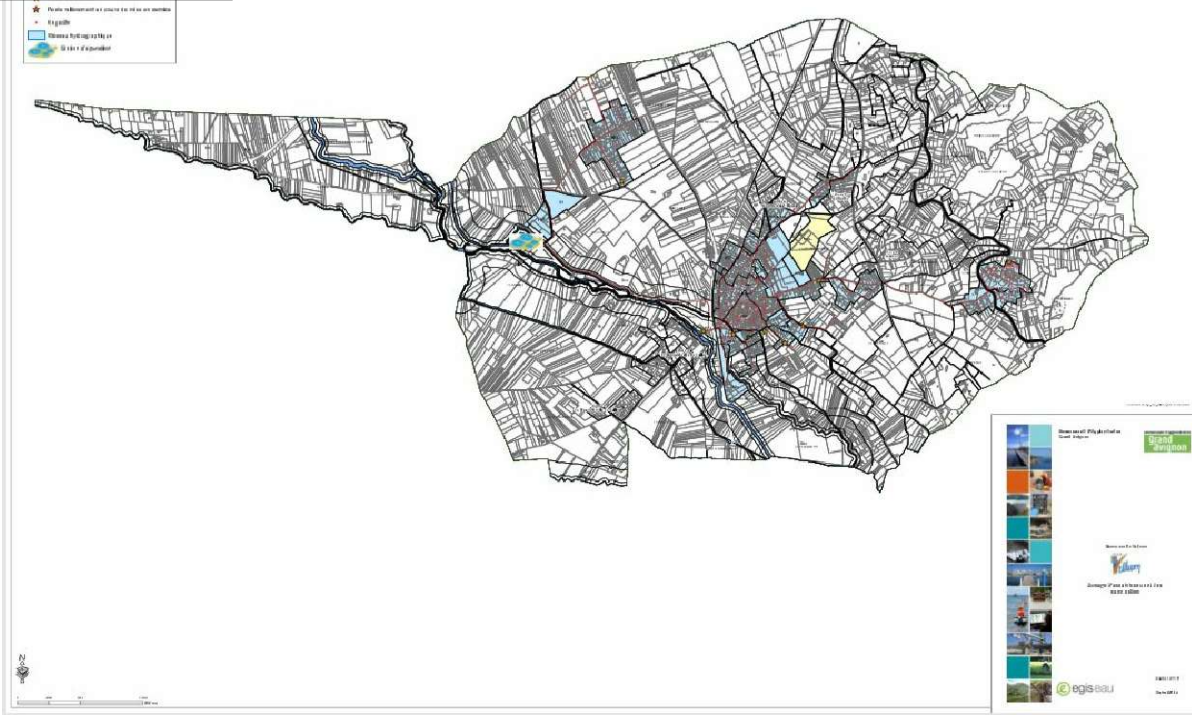
Demande de Modification de Zonage

DATE : 15/01/2023

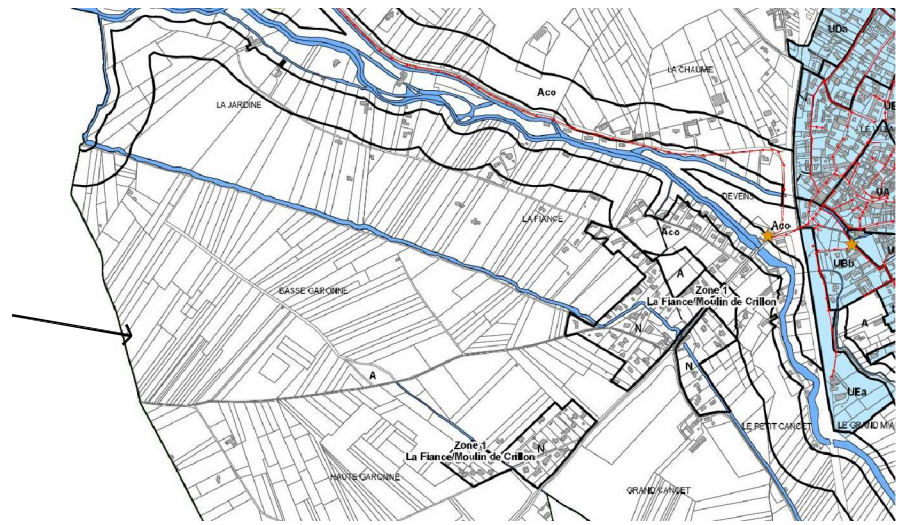
PHASE : Plan Cadastral

ECHELLE :

LA FERME EN'VIE Maraîchage Biologique, poules pondeuses, atelier de transformation des produits de la ferme



Source : 6.1.b.Zonage_Eaux_usées PLU Velleron



Source : 6.1.b.Zonage_Eaux_usées PLU Velleron (zoom)

180 chemin de Castane 84740 VELLERON

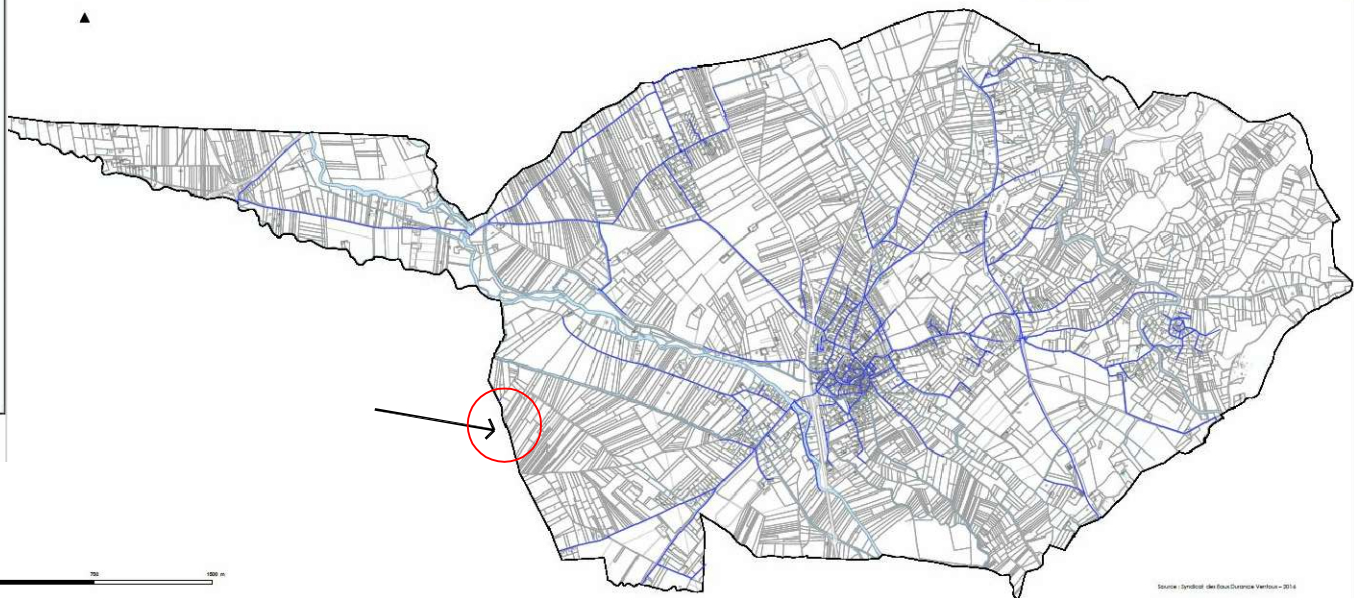
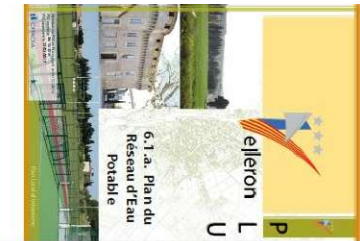
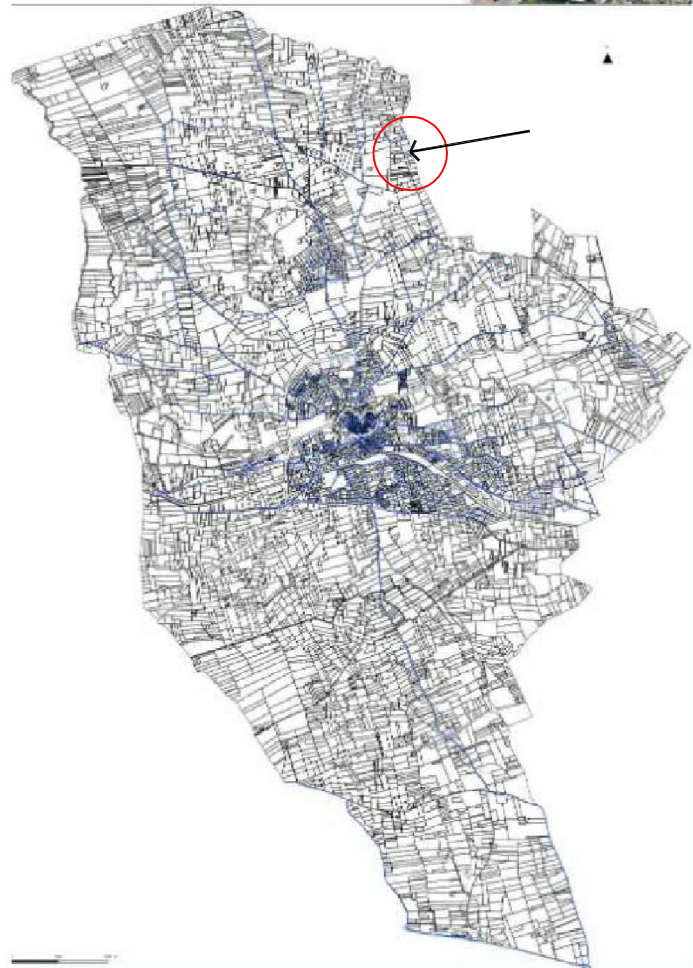
Demande de Modification de Zonage

DATE : 15/01/2023

PHASE : Zonage Eaux usées

ECHELLE :

LA FERME EN'VIE Maraîchage Biologique, poules pondeuses, atelier de transformation des produits de la ferme



0 200 400 m

Source : Syndicat des Baux-Durans Velleron - 2014

Source : Rseau Eau Potale Velleron PLU Velleron

180 chemin de Castane 84740 VELLERON

Demande de Modification de Zonage

DATE :
15/01/2023

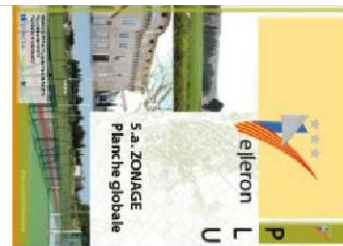
PHASE :
**Réseaux Eau
Potable Le
Thor / Velleron**

ECHELLE :

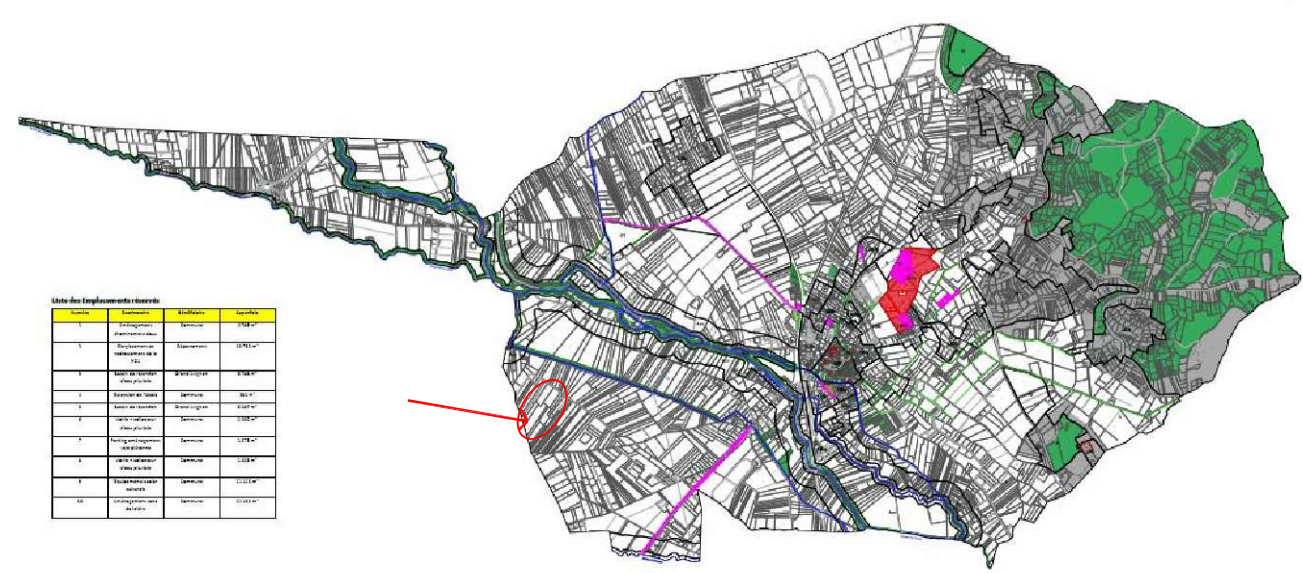
LA FERME EN'VIE Maraîchage Biologique, poules
pondeuses, atelier de transformation des produits
de la ferme

Légende :

- UA : Zone Agricole
- U : Zone Urbaine
- Ua : Zone d'habitat individuel
- Uai : Zone d'habitat individuel avec jardin
- Uai1 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole
- Uai2 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole
- Uai3 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai4 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai5 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai6 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai7 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai8 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai9 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai10 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai11 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai12 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai13 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai14 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai15 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai16 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai17 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai18 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai19 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole
- Uai20 : Zone d'habitat individuel avec jardin et terrain agricole à destination agricole et à destination agricole



Source : PLU_Velleron_Zonage_APPRO.pdf (zoom)



Liste des Emplacements réservés

Numéro	Description	Surface	Statut
1	Emplacement réservé	15,61 m²	
2	Emplacement réservé	11,91 m²	
3	Emplacement réservé	15,61 m²	
4	Emplacement réservé	15,61 m²	
5	Emplacement réservé	15,61 m²	
6	Emplacement réservé	15,61 m²	
7	Emplacement réservé	15,61 m²	
8	Emplacement réservé	15,61 m²	
9	Emplacement réservé	15,61 m²	
10	Emplacement réservé	15,61 m²	
11	Emplacement réservé	15,61 m²	
12	Emplacement réservé	15,61 m²	
13	Emplacement réservé	15,61 m²	
14	Emplacement réservé	15,61 m²	
15	Emplacement réservé	15,61 m²	
16	Emplacement réservé	15,61 m²	
17	Emplacement réservé	15,61 m²	
18	Emplacement réservé	15,61 m²	
19	Emplacement réservé	15,61 m²	
20	Emplacement réservé	15,61 m²	

Source : PLU_Velleron_Zonage_APPRO.pdf

Zone Agricole



Source : Géoportail urbanisme

MONTS DE VAUCLUSE OUEST

COMMUNE DE VELLERON

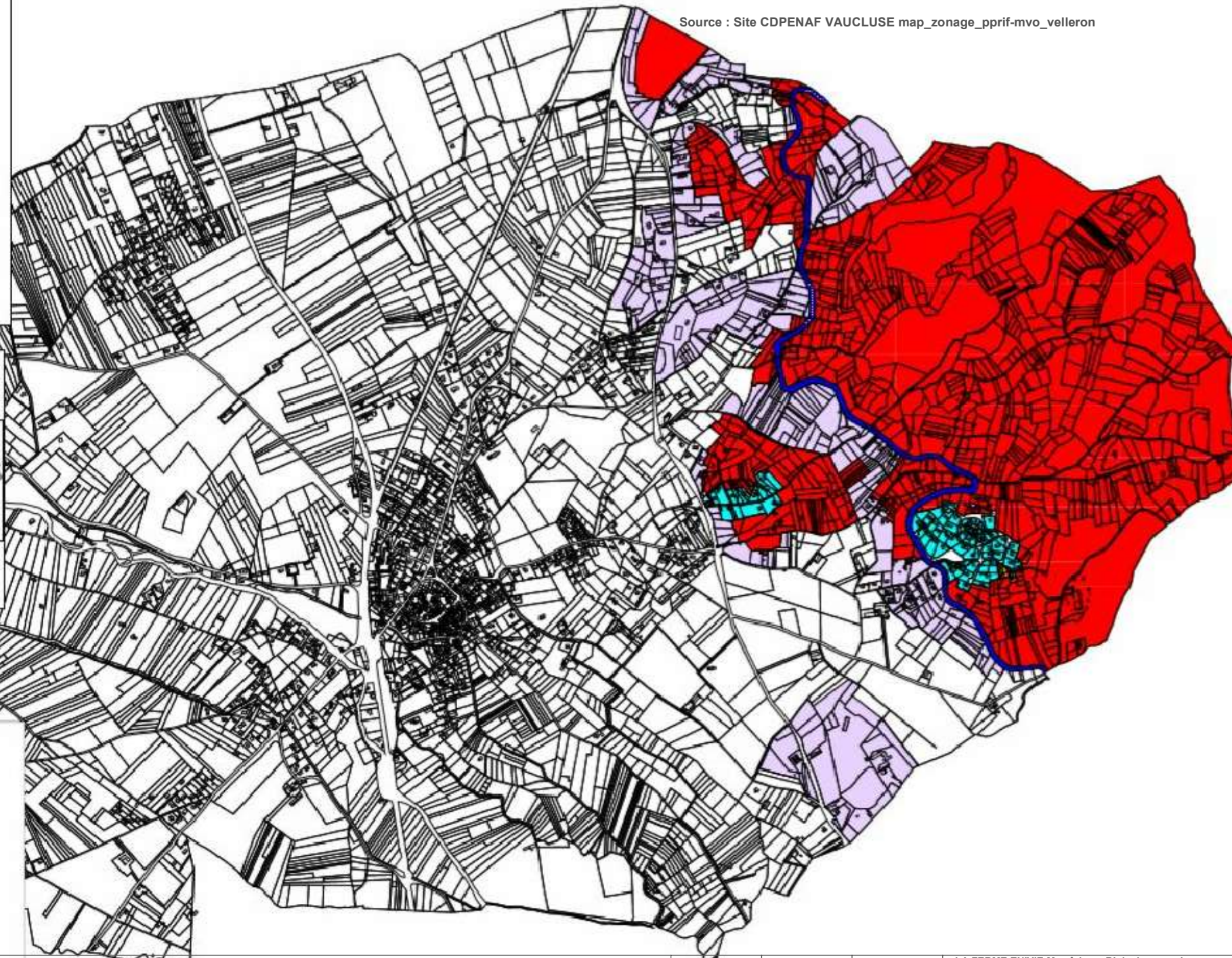
ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1 / 5 000 ème

Document approuvé



Source : Site CDPENAF VAUCLUSE map_zonage_pprif-mvo_velleron



LEGENDE

-  Zone III
-  Zone OI
-  Zone OI
-  Zone OI
-  Canal de Carpentras

180 chemin de Castane 84740 VELLERON

Source : Fond cadastral

Demande de Modification de Zonage

DATE
15/04/2023

PHASE :
PPRIF zonage
Reglementaire

ECHELLE :

LA FERME EN'VIE Maraîchage Biologique, poules pondeuses, atelier de transformation des produits de la ferme

MONTS DE VAUCLUSE OUEST

COMMUNE DE VELLERON

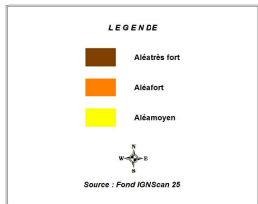
CARTE DES ALEAS

Echelle : 1 / 7 500 ime

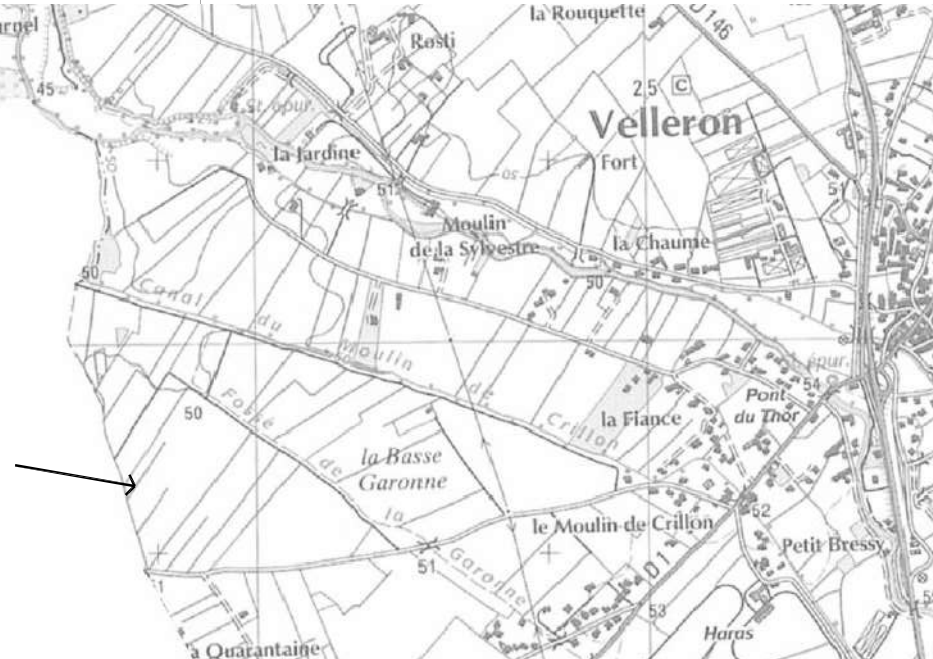
Dossier approuvé



direction
départementale
des territoires
Vaucluse



Source : Site CDPENAF VAUCLUSE
MAP_ALEA_PPRif-MVO

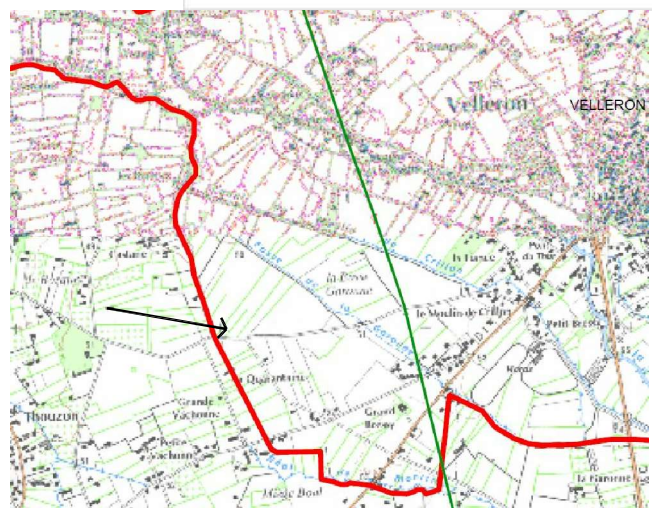


Source : Site CDPENAF VAUCLUSE MAP_ALEA_PPRif-MVO Velleron (zoom)

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 11/04/2023



Source : 6.2.Plan_SUP PLU Velleron



Source : 6_2_Plan_Servitude_I4 ouvrage elec PLU Velleron (zoom)



Source : 6.2.Plan_SUP PLU Velleron (zoom)

VELLERON BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur régional des finances publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Catherine FINCK
M Michel CORNILLE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 31/08/2022
DU 01/09/2022 AU 13/03/2023

084023 SGC MONTEUX

Population 3030
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	40
	1 Balance des comptes	Etat III-1 41
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 76
4EME PARTIE :	Page des signatures	77

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

70400 - VELLERON

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	181,54	Dotations	2 139,53
Terrains	2 402,82	Fonds Globalisés	3 479,44
Constructions	7 043,92	Réserves	6 783,66
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	5 947,43	Différences sur réalisations d'immobilisations	170,13
Immobilisations corporelles en cours	41,22	Report à nouveau	545,18
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	554,21	Résultat de l'exercice	154,72
Autres immobilisations corporelles	1 825,20	Subventions transférables	343,67
Total immobilisations corporelles (nettes)	17 814,82	Subventions non transférables	3 134,49
Immobilisations financières	3,13	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 999,48	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	16 750,82
Créances	104,96	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	1 498,80
Disponibilités	144,95	Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	249,92	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations	0,38	TOTAL DETTES	1 498,80
		Comptes de régularisations	0,16
TOTAL ACTIF	18 249,77	TOTAL PASSIF	18 249,77

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	36 000,00	28 931,15	7 068,85	9 961,85
	Autres immobilisations incorporelles	300 713,10	126 244,82	174 468,28	119 626,40
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	2 408 972,01	6 148,49	2 402 823,52	2 380 973,81
	Constructions en toute propriété	7 052 031,74	8 109,90	7 043 921,84	6 921 590,90
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	5 979 455,51	32 020,90	5 947 434,61	5 345 215,95
	Collections et oeuvres d'art	8 773,40		8 773,40	8 773,40
	Autres immobilisations corporelles	1 851 520,31	35 088,78	1 816 431,53	1 614 565,33
	Immobilisations corporelles en cours	41 222,00		41 222,00	
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	554 210,98		554 210,98	554 210,98
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	18 232 899,05	236 544,04	17 996 355,01	16 954 918,62	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	18 232 899,05	236 544,04	17 996 355,01	16 954 918,62
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	2 974,90		2 974,90	3 974,90
	Autres titres immobilisés	152,45		152,45	152,45
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		18 236 026,40	236 544,04	17 999 482,36	16 959 045,97

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	44 256,11	2 419,41	41 836,70	25 686,97
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	7 666,00		7 666,00	11 119,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	55 808,18	349,67	55 458,51	2 597,40
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	144 954,67		144 954,67	988 433,56
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		252 684,96	2 769,08	249 915,88	1 027 836,93

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	375,44		375,44	
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	375,44		375,44	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 489 086,80	239 313,12	18 249 773,68	17 986 882,90

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	2 139 530,49	2 139 530,49
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	6 783 657,43	6 783 657,43
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	545 177,20	404 312,56
	Résultat de l'exercice	154 722,92	140 864,64
	Subventions transférables	343 665,61	184 252,58
	Différences sur réalisations d'immob	170 132,49	174 878,57
	Fonds globalisés	3 479 440,68	3 374 107,90
	Subventions non transférables	3 134 491,92	3 094 526,32
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	16 750 818,74	16 296 130,49	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	1 497 848,30	1 635 291,50
	Emprunts et dettes financières divers	950,00	550,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		40 871,87
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		57,42
	Fournisseurs d'immobilisations		13 980,22
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	1 498 798,30	1 690 751,01	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	156,64	1,40
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	156,64	1,40
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	18 249 773,68	17 986 882,90

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

70400 - VELLERON

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	1 971,32	1 875,04
Dotations et subventions reçues	398,59	375,30
Produits des services	163,57	146,60
Autres produits	77,18	48,53
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	2 610,66	2 445,48
Traitements, salaires, charges sociales	1 250,26	1 147,99
Achats et charges externes	788,13	797,15
Participations et interventions	163,02	159,33
Dotations aux amortissements et provisions	101,03	6,60
Autres charges	118,99	149,68
Charges courantes non financières	2 421,44	2 260,75
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	189,22	184,73
Produits courants financiers	0,01	0,01
Charges courantes financières	43,05	46,71
RESULTAT COURANT FINANCIER	-43,04	-46,71
RESULTAT COURANT	146,17	138,02
Produits exceptionnels	20,14	365,76
Charges exceptionnelles	11,59	362,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8,55	2,84
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	154,72	140,86

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	1 474 143,00	1 414 027,00
Autres impôts et taxes	497 178,78	461 011,18
Produits services, domaine et ventes div	163 566,71	146 597,43
Production stockée		
Production immobilisée	34 245,89	27 759,00
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	42 936,43	20 775,68
Dotations de l'Etat	207 180,00	210 014,00
Subventions et participations	155 568,21	152 270,00
Autres attributions (péréquat, compensa)	35 838,00	13 020,80
TOTAL I	2 610 657,02	2 445 475,09
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	829 743,17	762 749,45
Charges sociales	420 521,38	385 238,50
Achats et charges externes	788 133,00	797 148,92
Impôts et taxes	34 561,45	63 455,50
Dotations amortissements des immob	98 260,70	6 596,00
Dot amort sur charges à répartir		

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions	2 769,08	
Autres charges	84 429,59	86 227,84
Contingents et participations	101 672,94	96 529,46
Subventions	61 350,00	62 800,00
TOTAL II	2 421 441,31	2 260 745,67
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	189 215,71	184 729,42
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo	6,30	5,88
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	6,30	5,88
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	43 048,64	46 713,72
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	43 048,64	46 713,72

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-43 042,34	-46 707,84
A + B - RESULTAT COURANT	146 173,37	138 021,58
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	1 546,42	453,90
Produits des cessions d'immobilisations	3 088,00	291 550,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat	4 746,08	70 737,00
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	10 760,33	3 015,84
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	20 140,83	365 756,74
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	3 715,00	226,68
Charg excep op gestion-Autres opérations	42,20	400,00
Valeur comptable des immo cédées	7 834,08	362 287,00
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	11 591,28	362 913,68

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 549,55	2 843,06
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 630 804,15	2 811 237,71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 476 081,23	2 670 373,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	154 722,92	140 864,64

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Opérations Compte de Tiers

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Opérations Compte de Tiers

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Résultats budgétaires de l'exercice

70400 - VELLERON

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 689 369,08	3 132 997,28	4 822 366,36
Titres de recette émis (b)	527 124,60	2 715 897,87	3 243 022,47
Réductions de titres (c)	53 674,27	370,00	54 044,27
Recettes nettes (d = b - c)	473 450,33	2 715 527,87	3 188 978,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 689 369,08	3 132 997,28	4 822 366,36
Mandats émis (f)	1 350 964,59	2 577 897,13	3 928 861,72
Annulations de mandats (g)		17 092,18	17 092,18
Depenses nettes (h = f - g)	1 350 964,59	2 560 804,95	3 911 769,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		154 722,92	
(h - d) Déficit	877 514,26		722 791,34

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70400 - VELLERON

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	427 748,82		-877 514,26		-449 765,44
Fonctionnement	545 177,20		154 722,92		699 900,12
TOTAL I	972 926,02		-722 791,34		250 134,68
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	972 926,02		-722 791,34		250 134,68

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves		10 500,00	10 500,00	10 446,14		10 446,14	53,86
16	Emprunts et dettes assimilées	138 000,00		138 000,00	137 443,20		137 443,20	556,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	159 000,00	1 000,00	160 000,00	113 164,57		113 164,57	46 835,43
21	Immobilisations corporelles	1 319 600,00	-23 691,97	1 295 908,03	1 009 696,71		1 009 696,71	286 211,32
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 616 600,00	-12 191,97	1 604 408,03	1 270 750,62		1 270 750,62	333 657,41
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 616 600,00	-12 191,97	1 604 408,03	1 270 750,62		1 270 750,62	333 657,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	13 739,05	43 739,05	38 991,97		38 991,97	4 747,08
041	Opérations patrimoniales		41 222,00	41 222,00	41 222,00		41 222,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	30 000,00	54 961,05	84 961,05	80 213,97		80 213,97	4 747,08
TOTAL GENERAL		1 646 600,00	42 769,08	1 689 369,08	1 350 964,59		1 350 964,59	338 404,49

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	87 217,00		87 217,00	115 778,92		115 778,92	-28 561,92
13	Subventions d'investissement reçues	521 423,98	-4 109,87	517 314,11	252 332,90	52 954,27	199 378,63	317 935,48
16	Emprunts et dettes assimilées				400,00		400,00	-400,00
21	Immobilisations corporelles				9 576,00		9 576,00	-9 576,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	
024	Produits de cessions (recettes)	42 000,00	-3 088,00	38 912,00				38 912,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	650 640,98	-6 197,87	644 443,11	379 087,82	52 954,27	326 133,55	318 309,56
SOUS-TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	650 640,98	-6 197,87	644 443,11	379 087,82	52 954,27	326 133,55	318 309,56
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	503 859,32	-42 553,03	461 306,29				461 306,29
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 350,88	50 297,98	114 648,86	106 814,78	720,00	106 094,78	8 554,08
041	Opérations patrimoniales		41 222,00	41 222,00	41 222,00		41 222,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	568 210,20	48 966,95	617 177,15	148 036,78	720,00	147 316,78	469 860,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	427 748,82		427 748,82				427 748,82
TOTAL GENERAL		1 646 600,00	42 769,08	1 689 369,08	527 124,60	53 674,27	473 450,33	1 215 918,75

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat Consommation des CréditsSection DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	888 750,00	-22 679,95	866 070,05	786 976,43	11 969,22	775 007,21	91 062,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 314 630,00	60 000,00	1 374 630,00	1 371 744,47	4 401,96	1 367 342,51	7 287,49
014	Atténuations de produits	17 000,00		17 000,00	15 334,00	1,00	15 333,00	1 667,00
65	Autres charges de gestion courante	245 573,00	2 000,00	247 573,00	247 452,53		247 452,53	120,47
66	Charges financières	44 000,00		44 000,00	43 048,64		43 048,64	951,36
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		5 000,00	3 757,20		3 757,20	1 242,80
68	Dotations aux provisions		2 769,08	2 769,08	2 769,08		2 769,08	
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 514 953,00	42 089,13	2 557 042,13	2 471 082,35	16 372,18	2 454 710,17	102 331,96
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	503 859,32	-42 553,03	461 306,29				461 306,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 350,88	50 297,98	114 648,86	106 814,78	720,00	106 094,78	8 554,08
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	568 210,20	7 744,95	575 955,15	106 814,78	720,00	106 094,78	469 860,37
TOTAL GENERAL		3 083 163,20	49 834,08	3 132 997,28	2 577 897,13	17 092,18	2 560 804,95	572 192,33

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	42 000,00	20 000,00	62 000,00	69 390,72		69 390,72	-7 390,72
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	137 250,00		137 250,00	163 736,71	170,00	163 566,71	-26 316,71
73	Impôts et taxes	1 910 101,00		1 910 101,00	1 986 654,78		1 986 654,78	-76 553,78
74	Dotations, subventions et participations	394 735,00		394 735,00	398 586,21		398 586,21	-3 851,21
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	13 007,03	34 007,03	42 936,43		42 936,43	-8 929,40
76	Produits financiers	100,00		100,00	6,30		6,30	93,70
77	Produits exceptionnels	2 800,00	3 088,00	5 888,00	15 594,75	200,00	15 394,75	-9 506,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 507 986,00	36 095,03	2 544 081,03	2 676 905,90	370,00	2 676 535,90	-132 454,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	13 739,05	43 739,05	38 991,97		38 991,97	4 747,08
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	30 000,00	13 739,05	43 739,05	38 991,97		38 991,97	4 747,08
002	Résultat de fonctionnement reporté	545 177,20		545 177,20				545 177,20
TOTAL GENERAL		3 083 163,20	49 834,08	3 132 997,28	2 715 897,87	370,00	2 715 527,87	417 469,41

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10226	Taxe daménagement	10 446,14		10 446,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et reserves	10 446,14		10 446,14
1641	Emprunts en euros	137 443,20		137 443,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	137 443,20		137 443,20
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	9 930,00		9 930,00
2031	Frais d'études	83 562,72		83 562,72
2051	Concessions et droit similaires	19 671,85		19 671,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	113 164,57		113 164,57
2111	Terrains nus	15 113,10		15 113,10
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 669,90		10 669,90
2128	Autres agencements et aménagement de terrains	11 791,20		11 791,20
21311	Hôtel de ville	566,02		566,02
21312	Batiments scolaires	36 767,50		36 767,50
21316	Constructions - batiments publics - equipements de cimetiére	2 538,00		2 538,00
21318	Autres batiments publics	31 728,27		31 728,27
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	21 018,87		21 018,87
2138	Autres constructions	19 639,26		19 639,26
2152	Installations de voirie	549 104,68		549 104,68
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 556,48		5 556,48
21533	Réseaux cablés	14 547,82		14 547,82
21534	Réseaux d'électrification	65 030,58		65 030,58
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	28 298,89		28 298,89
21578	Autre matériel et outillage de voirie	23 164,53		23 164,53
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	95 295,27		95 295,27

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2181	Installations générales agencements et aménagements divers	340,80		340,80
2182	Matériel de transport	44 334,00		44 334,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 700,75		4 700,75
2184	Mobilier	2 005,82		2 005,82
2188	Autres immobilisations corporelles	27 484,97		27 484,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	1 009 696,71		1 009 696,71
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 270 750,62		1 270 750,62
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 270 750,62		1 270 750,62
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4 746,08		4 746,08
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	20 720,92		20 720,92
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	13 524,97		13 524,97
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 991,97		38 991,97
2313	Constructions	10 142,00		10 142,00
2315	Installations matériels et outillage techniques	31 080,00		31 080,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	41 222,00		41 222,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 213,97		80 213,97
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 350 964,59		1 350 964,59

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	41 716,00		41 716,00
10226	Taxe daménagement	74 062,92		74 062,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et reserves	115 778,92		115 778,92
1311	Subventions d'équipement transférables Etat et Etablissements Nationaux	51 539,69		51 539,69
1312	Subventions d'équipement transférables - Région	3 000,00		3 000,00
1313	Subventions d'équipement transférables - Département	37 079,01		37 079,01
1318	Subventions d'équipement transférables - autres subventions	568,75		568,75
1328	Autres	1 625,00		1 625,00
1336	Participations pour voirie et réseaux	117 974,85	52 954,27	65 020,58
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	2 205,00		2 205,00
1342	Fonds affectés à l'équipement non transférables - amendes de police	17 500,00		17 500,00
1382	Autres subventions invest non transférables Région	18 840,60		18 840,60
1383	Autres subventions invest non transférables Département	2 000,00		2 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	252 332,90	52 954,27	199 378,63
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00		400,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	400,00		400,00
2111	Terrains nus	9 576,00		9 576,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	9 576,00		9 576,00
261	Titres de participation	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 26	Participations et créances rattachées à des participations	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	379 087,82	52 954,27	326 133,55
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	379 087,82	52 954,27	326 133,55
21316	Constructions - batiments publics - equipements de cimetièrre	2 538,00		2 538,00
21571	Matériel et outillage de voirie - matériel roulant	2 818,58		2 818,58

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	2 097,51		2 097,51
2188	Autres immobilisations corporelles	379,99		379,99
2802	Amortissements frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et la numérisation du cadastre	3 725,69		3 725,69
28031	Amortissements frais d'études	13 740,00	720,00	13 020,00
28041582	Bâtiments et installations	2 893,00		2 893,00
28051	Concessions et droits similaires	355,00		355,00
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	1 294,00		1 294,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	4 854,49		4 854,49
281312	Bâtiments scolaires	5 481,00		5 481,00
281318	Amortissements autres bâtiments publics	1 826,40		1 826,40
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	603,00		603,00
28138	Amortissements autres constructions	199,50		199,50
28151	Réseaux de voirie	239,00		239,00
28152	Installations de voirie	30 723,70		30 723,70
281533	Réseaux câblés	109,00		109,00
281534	Réseaux d'électrification	805,20		805,20
281538	Autres réseaux	144,00		144,00
281571	Matériel roulant	159,00		159,00
281578	Amortissements autre matériel et outillage de voirie	5 288,27		5 288,27
28158	Autres installations matériel et outillage techniques	5 635,94		5 635,94
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	160,00		160,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 647,53		9 647,53
28184	Mobilier	3 530,90		3 530,90
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	7 566,08		7 566,08

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 814,78	720,00	106 094,78
2031	Frais d'études	41 222,00		41 222,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	41 222,00		41 222,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	148 036,78	720,00	147 316,78
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	527 124,60	53 674,27	473 450,33

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60221	Achats stockés de fournitures consommables - combustibles et carburants	1 554,73	1 554,73	
60223	Achats stockés de fournitures consommables des ateliers municipaux	813,79	813,79	
60224	Achats stockés de fournitures administratives consommables	480,41	480,41	
60228	Achats stockés d'autres fournitures consommables	160,03	160,03	
6023	Achats stockés - alimentation	935,64	935,64	
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	136 535,03		136 535,03
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	24 063,30		24 063,30
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électrique	98 093,13		98 093,13
60621	Achats non stockés de combustibles	11 695,73		11 695,73
60622	Achats non stockés de carburants	7 769,85		7 769,85
60623	Achats non stockés d'alimentation	3 457,50		3 457,50
60624	Achats non stockés de produits de traitement	594,65		594,65
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	465,84		465,84
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	8 588,33		8 588,33
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	26 016,89	254,62	25 762,27
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	5 682,31		5 682,31
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	2 767,25		2 767,25
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	5 962,89		5 962,89
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	152,88		152,88
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	17 794,35		17 794,35
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	13 319,35		13 319,35
611	Contrats prestations de services	25 421,42		25 421,42
6132	Services extérieurs - locations immobilières	9 120,00	1 140,00	7 980,00

Accusé certifié exécutoire

Reception par le prestataire : 07/04/2023
 Affichage : 13/04/2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6135	Services extérieurs - locations mobilières	35 796,27		35 796,27



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
614	Services extérieurs - charges locatives et de copropriété	535,52		535,52
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	7 760,93		7 760,93
615221	Bâtiments publics	13 010,59		13 010,59
615228	Autres bâtiments	72,00		72,00
615231	Voieries	1 041,00		1 041,00
61524	Services extérieurs - entretien et réparations de bois et forêts	13 164,00		13 164,00
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	8 972,27		8 972,27
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 358,97		1 358,97
6156	Services extérieurs - maintenance	42 511,26		42 511,26
6161	Multirisques	23 557,51		23 557,51
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	930,40		930,40
6188	Services extérieurs - autres frais divers	4 561,30		4 561,30
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	7 971,30	300,00	7 671,30
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	5 682,00		5 682,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	3 440,87		3 440,87
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	1 716,97		1 716,97
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	39 582,45		39 582,45
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	2 769,87		2 769,87
6237	Publicité publications relations publiques - publications	9 767,20		9 767,20
6238	Publicité publications relations publiques - divers	3 768,96		3 768,96
6247	Transports - transports collectifs	4 285,00		4 285,00
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	887,36		887,36
6261	Frais d'affranchissement	8 180,72		8 180,72

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prestataire : 07/04/2023 Affichage : 13/04/2023	N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	6262	Frais de télécommunications	18 721,41	600,00	18 121,41



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	297,30		297,30
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	150,00		150,00
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	65 377,72		65 377,72
6284	Divers - redevances pour services rendus	23 075,58		23 075,58
6288	Autres services extérieurs	23 499,40		23 499,40
63512	Impôts directs - taxes foncières	13 085,00	5 730,00	7 355,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	786 976,43	11 969,22	775 007,21
6218	Autre personnel extérieur au service	20 480,79		20 480,79
6331	Versement mobilité	14 920,64		14 920,64
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	12 285,81		12 285,81
6411	Personnel titulaire	696 387,22	3 501,96	692 885,26
6413	Personnel non titulaire	153 450,44	500,00	152 950,44
6415	Indemnité inflation	4 900,53		4 900,53
64168	Autres emplois d'insertion	48 797,66	400,00	48 397,66
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	125 360,64		125 360,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	205 062,16		205 062,16
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	6 678,83		6 678,83
6455	Charges de sécurité sociale et prévoyance - Cotisations pour assurance du personnel	75 386,50		75 386,50
6456	Charges sécurité sociale et prévoyance versement F N C du supplément familial	2 663,00		2 663,00
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	5 370,25		5 370,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 371 744,47	4 401,96	1 367 342,51
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	15 334,00	1,00	15 333,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	15 334,00	1,00	15 333,00
6512	Droits d'utilisation Informatique en nuage	144,00		144,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	80 311,86		80 311,86
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	3 398,70		3 398,70
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	159,06		159,06
6553	Contingents et participations obligatoires - service d'incendie	81 963,00		81 963,00
65548	aAutres contributions	95,00		95,00
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires	19 614,94		19 614,94
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS)	25 000,00		25 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	36 350,00		36 350,00
65888	Autres	415,97		415,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	247 452,53		247 452,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 048,64		43 048,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	43 048,64		43 048,64
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	42,20		42,20
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 715,00		3 715,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	3 757,20		3 757,20
6817	Dotations provisions dépréciation des actifs circulants	2 769,08		2 769,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux provisions	2 769,08		2 769,08
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 471 082,35	16 372,18	2 454 710,17
675	Charges exceptionnelles - valeurs comptables des immobilisations cédées	7 834,08		7 834,08
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	98 980,70	720,00	98 260,70
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 814,78	720,00	106 094,78
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	106 814,78	720,00	106 094,78
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 577 897,13	17 092,18	2 560 804,95

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	69 390,72		69 390,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	69 390,72		69 390,72
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	4 164,00		4 164,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	3 705,27	100,00	3 605,27
70328	Utilisation du domaine - autres droits de stationnement et de location	360,00		360,00
70388	Utilisation du domaine - autres redevances et recettes diverses	11 466,00		11 466,00
7066	Prestation services - redevances et droits services à caractère social	102 373,40	70,00	102 303,40
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	15 731,21		15 731,21
70688	Prestations de services autres prestations de service	25 936,83		25 936,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	163 736,71	170,00	163 566,71
73111	Impôts directs locaux	1 471 259,00		1 471 259,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	2 884,00		2 884,00
73211	Attribution de compensation	144 006,00		144 006,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	84 977,00		84 977,00
7328	Autres fiscalités reversées	151,38		151,38
7336	Taxes services publics et domaine - droits de place	48 401,00		48 401,00
7343	Taxes et participations liées à urbanisation et environnement - taxe sur pylones électriques	16 014,00		16 014,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	218 962,40		218 962,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	1 986 654,78		1 986 654,78
7411	Dotations globales fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	142 132,00		142 132,00
74121	Dotations de solidarité rurale	45 981,00		45 981,00
74127	Dotations nationales de péréquation	19 067,00		19 067,00
74718	Autres participations de l'Etat	22 834,35		22 834,35
7472	Participations - Régions	6 546,76		6 546,76

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

70400 - VELLERON

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7478	Participations - autres organismes	126 187,10		126 187,10
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	24 812,00		24 812,00
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux	5 489,00		5 489,00
7484	Dotation de recensement	5 537,00		5 537,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	398 586,21		398 586,21
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	37 284,95		37 284,95
7588	Autres produits divers de gestion courante	5 651,48		5 651,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	42 936,43		42 936,43
761	Produits financiers-produits des participations	6,30		6,30
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	6,30		6,30
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	1 546,42		1 546,42
775	Produits exceptionnels - produits des cessions d'immobilisations	3 288,00	200,00	3 088,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 760,33		10 760,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	15 594,75	200,00	15 394,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 676 905,90	370,00	2 676 535,90
722	immobilisations corporelles	34 245,89		34 245,89
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	4 746,08		4 746,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 991,97		38 991,97
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	38 991,97		38 991,97
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 715 897,87	370,00	2 715 527,87

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		2 139 071,62						2 139 071,62		2 139 071,62
10222	FCTVA		2 020 290,60				41 716,00		2 062 006,60		2 062 006,60
10223	TLE		558 583,84						558 583,84		558 583,84
10226	Taxe daménagement		789 222,69			10 446,14	74 062,92	10 446,14	863 285,61		852 839,47
10227	Versement pour sous-densité		5 957,80						5 957,80		5 957,80
10228	Autres fonds d' investissement		52,97						52,97		52,97
1022	Sous Total compte 1022		3 374 107,90			10 446,14	115 778,92	10 446,14	3 489 886,82		3 479 440,68
10251	Dons et legs en capital		458,87						458,87		458,87
1025	Sous Total compte 1025		458,87						458,87		458,87
102	Sous Total compte 102		5 513 638,39			10 446,14	115 778,92	10 446,14	5 629 417,31		5 618 971,17
1068	Excéd't de fonctionnement capitalisé		6 783 657,43						6 783 657,43		6 783 657,43
106	Sous Total compte 106		6 783 657,43						6 783 657,43		6 783 657,43
10	Sous Total compte 10		12 297 295,82			10 446,14	115 778,92	10 446,14	12 413 074,74		12 402 628,60

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		404 312,56		140 864,64				545 177,20		545 177,20
11	Sous Total compte 11		404 312,56		140 864,64				545 177,20		545 177,20
12	Résultat exercice excéd déficit		140 864,64	140 864,64				140 864,64	140 864,64		0,00
12	Sous Total compte 12		140 864,64	140 864,64				140 864,64	140 864,64		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		160 000,00				51 539,69		211 539,69		211 539,69
1312	Subv équipt transf - Région						3 000,00		3 000,00		3 000,00
1313	Subv équipt transf - Dépt						37 079,01		37 079,01		37 079,01
1318	Subv équipt transf - autres subv						568,75		568,75		568,75
131	Sous Total compte 131		160 000,00				92 187,45		252 187,45		252 187,45
1321	Etat et EPN		48 124,17						48 124,17		48 124,17
1322	Région		626 041,28						626 041,28		626 041,28
1323	Dépt		1 478 795,46						1 478 795,46		1 478 795,46
13241	Communes membres du GFP		38 289,05						38 289,05		38 289,05

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1324	Sous Total compte 1324		38 289,05						38 289,05		38 289,05
1328	Autres		317 709,90				1 625,00		319 334,90		319 334,90
132	Sous Total compte 132		2 508 959,86				1 625,00		2 510 584,86		2 510 584,86
1332	Amendes de police		17 500,00						17 500,00		17 500,00
1336	Participations pour voirie et réseaux					52 954,27	117 974,85	52 954,27	117 974,85		65 020,58
1337	Dotations de soutien à l'investissement		6 752,58				2 205,00		8 957,58		8 957,58
133	Sous Total compte 133		24 252,58			52 954,27	120 179,85	52 954,27	144 432,43		91 478,16
1341	Dotations d'équipement territoires ruraux		470 912,12						470 912,12		470 912,12
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		82 944,75				17 500,00		100 444,75		100 444,75
1345	Fds afftés non transf part non réal aire		1 219,59						1 219,59		1 219,59
134	Sous Total compte 134		555 076,46				17 500,00		572 576,46		572 576,46
1382	Autres subv invest. non transf Région		30 490,00				18 840,60		49 330,60		49 330,60
1383	Autres subv invest non transf Dépt						2 000,00		2 000,00		2 000,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
138	Sous Total compte 138		30 490,00				20 840,60		51 330,60		51 330,60
13	Sous Total compte 13		3 278 778,90			52 954,27	252 332,90	52 954,27	3 531 111,80		3 478 157,53
1641	Emprunts en euros		1 635 291,50			137 443,20		137 443,20	1 635 291,50		1 497 848,30
164	Sous Total compte 164		1 635 291,50			137 443,20		137 443,20	1 635 291,50		1 497 848,30
165	Dép et caution reçus		550,00				400,00		950,00		950,00
16	Sous Total compte 16		1 635 841,50			137 443,20	400,00	137 443,20	1 636 241,50		1 498 798,30
192	Plus ou moins-values cessions immo		117 630,26			4 746,08		4 746,08	117 630,26		112 884,18
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op		57 248,31						57 248,31		57 248,31
19	Sous Total compte 19		174 878,57			4 746,08		4 746,08	174 878,57		170 132,49
	Total classe 1		17 931 971,99	140 864,64	140 864,64	205 589,69	368 511,82	346 454,33	18 441 348,45		18 094 894,12
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	76 682,03				9 930,00		86 612,03		86 612,03	
2031	Frais d'études	93 260,41				83 562,72	41 222,00	176 823,13	41 222,00	135 601,13	
2033	Frais d'insertion	3 170,20						3 170,20		3 170,20	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Sous Total compte 203	96 430,61				83 562,72	41 222,00	179 993,33	41 222,00	138 771,33	
2041582	Bâtiments et installations	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
204158	Sous Total compte 204158	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
20415	Sous Total compte 20415	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
2041	Sous Total compte 2041	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
204	Sous Total compte 204	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
2051	Concessions et droit similaires	55 657,89				19 671,85		75 329,74		75 329,74	
205	Sous Total compte 205	55 657,89				19 671,85		75 329,74		75 329,74	
20	Sous Total compte 20	264 770,53				113 164,57	41 222,00	377 935,10	41 222,00	336 713,10	
2111	Terrains nus	199 282,19				15 113,10	9 576,00	214 395,29	9 576,00	204 819,29	
2112	Terrains de voirie	357 523,25						357 523,25		357 523,25	
2113	Terr aménagés autres que voirie	75 073,18						75 073,18		75 073,18	
2115	Terrains bâtis	40 843,21						40 843,21		40 843,21	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2116	Cimetières	567 995,62						567 995,62		567 995,62	
2117	Bois et forêts	5 280,08						5 280,08		5 280,08	
2118	Autres terrains	649 001,24						649 001,24		649 001,24	
211	Sous Total compte 211	1 894 998,77				15 113,10	9 576,00	1 910 111,87	9 576,00	1 900 535,87	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 153,43				10 669,90		28 823,33		28 823,33	
2128	Autres agencet et améngt terrains	467 821,61				11 791,20		479 612,81		479 612,81	
212	Sous Total compte 212	485 975,04				22 461,10		508 436,14		508 436,14	
21311	Hôtel de ville	1 000 626,48				566,02		1 001 192,50		1 001 192,50	
21312	Batiments scolaires	1 433 806,02				36 767,50		1 470 573,52		1 470 573,52	
21316	Construct-batiments publics-equipt cimet	14 326,00				2 538,00	2 538,00	16 864,00	2 538,00	14 326,00	
21318	Autres batiments publics	4 263 970,61				31 728,27		4 295 698,88		4 295 698,88	
2131	Sous Total compte 2131	6 712 729,11				71 599,79	2 538,00	6 784 328,90	2 538,00	6 781 790,90	
2132	Immeubles de rapport	107 848,20						107 848,20		107 848,20	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2135	Instal gales agenct amégts const	3 017,75				41 739,79		44 757,54		44 757,54	
2138	Autres constructions	97 995,84				19 639,26		117 635,10		117 635,10	
213	Sous Total compte 213	6 921 590,90				132 978,84	2 538,00	7 054 569,74	2 538,00	7 052 031,74	
2151	Réseaux de voirie	3 241 992,44						3 241 992,44		3 241 992,44	
2152	Installations de voirie	1 973 344,89				549 104,68		2 522 449,57		2 522 449,57	
21531	Réseaux adduction eau					5 556,48		5 556,48		5 556,48	
21533	Réseaux cablés	4 526,29				14 547,82		19 074,11		19 074,11	
21534	Réseaux électrification	123 183,93				65 030,58		188 214,51		188 214,51	
21538	Autres réseaux	2 168,40						2 168,40		2 168,40	
2153	Sous Total compte 2153	129 878,62				85 134,88		215 013,50		215 013,50	
21561	Mat outil incendie déf civ mat roulant	1 968,98						1 968,98		1 968,98	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	1 356,92				28 298,89		29 655,81		29 655,81	
2156	Sous Total compte 2156	3 325,90				28 298,89		31 624,79		31 624,79	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21571	Mat outil voirie mat roulant	103 444,92					2 818,58	103 444,92	2 818,58	100 626,34	
21578	Autre mat et outillage de voirie	331 377,42				23 164,53		354 541,95		354 541,95	
2157	Sous Total compte 2157	434 822,34				23 164,53	2 818,58	457 986,87	2 818,58	455 168,29	
2158	Autres instal mat outil tech	103 783,23				108 820,24	2 097,51	212 603,47	2 097,51	210 505,96	
215	Sous Total compte 215	5 887 147,42				794 523,22	4 916,09	6 681 670,64	4 916,09	6 676 754,55	
2161	Oeuvres et objets d'art	8 773,40						8 773,40		8 773,40	
216	Sous Total compte 216	8 773,40						8 773,40		8 773,40	
2181	Instal gales agenc t amngts divers	164 093,85				340,80		164 434,65		164 434,65	
2182	Mat de transport	256 978,50				44 334,00		301 312,50		301 312,50	
2183	Mat bureau mat informatique	202 459,28				4 700,75		207 160,03		207 160,03	
2184	Mobilier	103 363,77				2 005,82		105 369,59		105 369,59	
2188	Autres immobilisations corporelles	348 839,52				27 484,97	379,99	376 324,49	379,99	375 944,50	
218	Sous Total compte 218	1 075 734,92				78 866,34	379,99	1 154 601,26	379,99	1 154 221,27	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21	Sous Total compte 21	16 274 220,45				1 043 942,60	17 410,08	17 318 163,05	17 410,08	17 300 752,97	
2313	Constructions					10 142,00		10 142,00		10 142,00	
2315	Instal mat outil techn					31 080,00		31 080,00		31 080,00	
231	Sous Total compte 231					41 222,00		41 222,00		41 222,00	
23	Sous Total compte 23					41 222,00		41 222,00		41 222,00	
2423	Immob mises à dispo EPCI	554 210,98						554 210,98		554 210,98	
242	Sous Total compte 242	554 210,98						554 210,98		554 210,98	
24	Sous Total compte 24	554 210,98						554 210,98		554 210,98	
261	Titres de participation	1 000,00					1 000,00	1 000,00	1 000,00		0,00
266	Autres formes de participation	2 974,90						2 974,90		2 974,90	
26	Sous Total compte 26	3 974,90					1 000,00	3 974,90	1 000,00	2 974,90	
272	Titres immob : droit de créance	152,45						152,45		152,45	
27	Sous Total compte 27	152,45						152,45		152,45	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2802	Amort frais réel doc urb et num cadastre		61 762,04				3 725,69		65 487,73		65 487,73
28031	Amort frais études					720,00	13 740,00	720,00	13 740,00		13 020,00
28033	Amort frais d'insertion		498,00						498,00		498,00
2803	Sous Total compte 2803		498,00			720,00	13 740,00	720,00	14 238,00		13 518,00
2804158	Bâtiments et installations		26 038,15				2 893,00		28 931,15		28 931,15
2804158	Sous Total compte 2804158		26 038,15				2 893,00		28 931,15		28 931,15
280415	Sous Total compte 280415		26 038,15				2 893,00		28 931,15		28 931,15
28041	Sous Total compte 28041		26 038,15				2 893,00		28 931,15		28 931,15
2804	Sous Total compte 2804		26 038,15				2 893,00		28 931,15		28 931,15
28051	Concessions et droits similaires		46 884,09				355,00		47 239,09		47 239,09
2805	Sous Total compte 2805		46 884,09				355,00		47 239,09		47 239,09
280	Sous Total compte 280		135 182,28			720,00	20 713,69	720,00	155 895,97		155 175,97
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes						1 294,00		1 294,00		1 294,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28128	Amort autres agencet amégat terr						4 854,49		4 854,49		4 854,49
2812	Sous Total compte 2812						6 148,49		6 148,49		6 148,49
281312	Bâtiments scolaires						5 481,00		5 481,00		5 481,00
281318	Amort autres bâtiments publics						1 826,40		1 826,40		1 826,40
28131	Sous Total compte 28131						7 307,40		7 307,40		7 307,40
28135	Amort instal gales agencet amégat constru						603,00		603,00		603,00
28138	Amort autres constructions						199,50		199,50		199,50
2813	Sous Total compte 2813						8 109,90		8 109,90		8 109,90
28151	Réseaux de voirie						239,00		239,00		239,00
28152	Installations de voirie						30 723,70		30 723,70		30 723,70
281533	Réseaux câblés						109,00		109,00		109,00
281534	Réseaux						805,20		805,20		805,20
281538	Autres réseaux						144,00		144,00		144,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28153	Sous Total compte 28153						1 058,20		1 058,20		1 058,20
281571	Mat roulant						159,00		159,00		159,00
281578	Amort autre mat outillage de voirie		1 629,02				5 288,27		6 917,29		6 917,29
28157	Sous Total compte 28157		1 629,02				5 447,27		7 076,29		7 076,29
28158	Autres instal mat outil tech						5 635,94		5 635,94		5 635,94
2815	Sous Total compte 2815		1 629,02				43 104,11		44 733,13		44 733,13
28181	Instal gales agenc t amngts divers						160,00		160,00		160,00
28183	Mat bureau mat informatique						9 647,53		9 647,53		9 647,53
28184	Mobilier						3 530,90		3 530,90		3 530,90
28188	Amort autres immobilisations corporelles		1 472,04				7 566,08		9 038,12		9 038,12
2818	Sous Total compte 2818		1 472,04				20 904,51		22 376,55		22 376,55
281	Sous Total compte 281		3 101,06				78 267,01		81 368,07		81 368,07
28	Sous Total compte 28		138 283,34			720,00	98 980,70	720,00	237 264,04		236 544,04

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	17 097 329,31	138 283,34			1 199 049,17	158 612,78	18 296 378,48	296 896,12	18 236 026,40	236 544,04
4011	Fournisseurs		40 871,87	707 158,67	666 286,80			707 158,67	707 158,67		0,00
401	Sous Total compte 401		40 871,87	707 158,67	666 286,80			707 158,67	707 158,67		0,00
4041	Fournis immob		13 105,54	1 137 344,24	1 124 238,70			1 137 344,24	1 137 344,24		0,00
40471	Fournis immob - retenues de garantie		874,68	874,68				874,68	874,68		0,00
4047	Sous Total compte 4047		874,68	874,68				874,68	874,68		0,00
404	Sous Total compte 404		13 980,22	1 138 218,92	1 124 238,70			1 138 218,92	1 138 218,92		0,00
40	Sous Total compte 40		54 852,09	1 845 377,59	1 790 525,50			1 845 377,59	1 845 377,59		0,00
4111	Redevables - amiable	18 260,67		74 616,29	74 489,71			92 876,96	74 489,71	18 387,25	
4116	Redevables - contentieux	6 254,81		3 700,38	5 491,76			9 955,19	5 491,76	4 463,43	
411	Sous Total compte 411	24 515,48		78 316,67	79 981,47			102 832,15	79 981,47	22 850,68	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	924,89		36 334,95	15 937,88			37 259,84	15 937,88	21 321,96	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	246,60			163,13			246,60	163,13	83,47	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Sous Total compte 414	1 171,49		36 334,95	16 101,01			37 506,44	16 101,01	21 405,43	
41	Sous Total compte 41	25 686,97		114 651,62	96 082,48			140 338,59	96 082,48	44 256,11	
421	Personnel - rémunérations dues			719 587,15	719 587,15			719 587,15	719 587,15		0,00
427	Personnel - oppositions			507,50	507,50			507,50	507,50		0,00
42	Sous Total compte 42			720 094,65	720 094,65			720 094,65	720 094,65		0,00
431	Sécurité sociale			337 612,09	337 612,09			337 612,09	337 612,09		0,00
437	Autres organismes sociaux			210 393,13	210 393,13			210 393,13	210 393,13		0,00
43	Sous Total compte 43			548 005,22	548 005,22			548 005,22	548 005,22		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			14 811,48	14 811,48			14 811,48	14 811,48		0,00
442	Sous Total compte 442			14 811,48	14 811,48			14 811,48	14 811,48		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			10 446,14	10 446,14			10 446,14	10 446,14		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	11 119,00		130 067,00	133 520,00			141 186,00	133 520,00	7 666,00	
4431	Sous Total compte 4431	11 119,00		140 513,14	143 966,14			151 632,14	143 966,14	7 666,00	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44331	Opér particulières avec Département_Dé			67 383,93	67 383,93			67 383,93	67 383,93		0,00
4433	Sous Total compte 4433			67 383,93	67 383,93			67 383,93	67 383,93		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			4 695,50	4 695,50			4 695,50	4 695,50		0,00
4434	Sous Total compte 4434			4 695,50	4 695,50			4 695,50	4 695,50		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			24 266,40	24 266,40			24 266,40	24 266,40		0,00
4435	Sous Total compte 4435			24 266,40	24 266,40			24 266,40	24 266,40		0,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			28 493,79	28 493,79			28 493,79	28 493,79		0,00
4438	Sous Total compte 4438			28 493,79	28 493,79			28 493,79	28 493,79		0,00
443	Sous Total compte 443	11 119,00		290 352,76	293 805,76			301 471,76	293 805,76	7 666,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			40 376,45	40 376,45			40 376,45	40 376,45		0,00
44	Sous Total compte 44	11 119,00		345 540,69	348 993,69			356 659,69	348 993,69	7 666,00	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4621	Créances cess immob - amiable			3 288,00	3 288,00			3 288,00	3 288,00		0,00
462	Sous Total compte 462			3 288,00	3 288,00			3 288,00	3 288,00		0,00
466	Excédit de verSEment			1 145,85	1 145,85			1 145,85	1 145,85		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		57,42	118 805,35	118 747,93			118 805,35	118 805,35		0,00
4671	Sous Total compte 4671		57,42	118 805,35	118 747,93			118 805,35	118 805,35		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	2 247,73		151 955,25	98 744,47			154 202,98	98 744,47	55 458,51	
46726	Débiteurs divers - contentieux	349,67						349,67		349,67	
4672	Sous Total compte 4672	2 597,40		151 955,25	98 744,47			154 552,65	98 744,47	55 808,18	
467	Sous Total compte 467	2 597,40	57,42	270 760,60	217 492,40			273 358,00	217 549,82	55 808,18	
46	Sous Total compte 46	2 597,40	57,42	275 194,45	221 926,25			277 791,85	221 983,67	55 808,18	
4711	Verst des régisseurs			147 848,86	147 848,86			147 848,86	147 848,86		0,00
4712	Viremts réimputés			491,99	521,99			491,99	521,99		30,00
47131	Raet : verst contrib directes			1 492 269,00	1 492 269,00			1 492 269,00	1 492 269,00		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47132	Raet : verst dgf			297 060,00	297 060,00			297 060,00	297 060,00		0,00
47134	Raet : subv			10 128,89	10 128,89			10 128,89	10 128,89		0,00
47138	Raet : autres			882 274,08	882 274,08			882 274,08	882 274,08		0,00
4713	Sous Total compte 4713			2 681 731,97	2 681 731,97			2 681 731,97	2 681 731,97		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			1 672,99	1 798,23			1 672,99	1 798,23		125,24
47141	Sous Total compte 47141			1 672,99	1 798,23			1 672,99	1 798,23		125,24
4714	Sous Total compte 4714			1 672,99	1 798,23			1 672,99	1 798,23		125,24
4718	Autres recettes à régulariser			9 413,44	9 413,44			9 413,44	9 413,44		0,00
471	Sous Total compte 471			2 841 159,25	2 841 314,49			2 841 159,25	2 841 314,49		155,24
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			180 491,84	180 491,84			180 491,84	180 491,84		0,00
47218	Autres dépenses			167 713,53	167 713,53			167 713,53	167 713,53		0,00
4721	Sous Total compte 4721			348 205,37	348 205,37			348 205,37	348 205,37		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man			254,59	254,59			254,59	254,59		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser			2 342,10	2 342,10			2 342,10	2 342,10		0,00
472	Sous Total compte 472			350 802,06	350 802,06			350 802,06	350 802,06		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		1,40						1,40		1,40
478	Sous Total compte 478		1,40						1,40		1,40
47	Sous Total compte 47		1,40	3 191 961,31	3 192 116,55			3 191 961,31	3 192 117,95		156,64
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)				2 419,41				2 419,41		2 419,41
491	Sous Total compte 491				2 419,41				2 419,41		2 419,41
4961	Prov dépréciat cptes débiteurs div (nb)				349,67				349,67		349,67
496	Sous Total compte 496				349,67				349,67		349,67
49	Sous Total compte 49				2 769,08				2 769,08		2 769,08
	Total classe 4	39 403,37	54 910,91	7 040 825,53	6 920 513,42			7 080 228,90	6 975 424,33	107 730,29	2 925,72
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais	364,00		4 193,60	4 431,00			4 557,60	4 431,00	126,60	
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment			3 799,14	3 799,14			3 799,14	3 799,14		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51178	Autres valeurs impayées			186,66	186,66			186,66	186,66		0,00
5117	Sous Total compte 5117			186,66	186,66			186,66	186,66		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	36,38		6 351,06	6 387,44			6 387,44	6 387,44		0,00
511	Sous Total compte 511	400,38		14 530,46	14 804,24			14 930,84	14 804,24	126,60	
515	Compte au trésor	988 033,18		2 930 945,97	3 774 151,08			3 918 979,15	3 774 151,08	144 828,07	
51	Sous Total compte 51	988 433,56		2 945 476,43	3 788 955,32			3 933 909,99	3 788 955,32	144 954,67	
580	Opérations d'ordre budgétaires			187 748,75	187 748,75			187 748,75	187 748,75		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			5 789,34	5 413,90			5 789,34	5 413,90	375,44	
58	Sous Total compte 58			193 538,09	193 162,65			193 538,09	193 162,65	375,44	
	Total classe 5	988 433,56		3 139 014,52	3 982 117,97			4 127 448,08	3 982 117,97	145 330,11	
60221	Achts stkés fournit conso comb carbu					1 554,73	1 554,73	1 554,73	1 554,73		0,00
60223	Achts stkés fournit conso atel munic					813,79	813,79	813,79	813,79		0,00
60224	Achts stkés fournitures admin conso					480,41	480,41	480,41	480,41		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60228	Achts stkés autres fournitures					160,03	160,03	160,03	160,03		0,00
6022	Sous Total compte 6022					3 008,96	3 008,96	3 008,96	3 008,96		0,00
6023	Achts stkés - alimentation					935,64	935,64	935,64	935,64		0,00
602	Sous Total compte 602					3 944,60	3 944,60	3 944,60	3 944,60		0,00
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					136 535,03		136 535,03		136 535,03	
604	Sous Total compte 604					136 535,03		136 535,03		136 535,03	
60611	Achts non stkés fourniture eau-assainissement					24 063,30		24 063,30		24 063,30	
60612	Achts non stkés fourniture énergie électrique					98 093,13		98 093,13		98 093,13	
6061	Sous Total compte 6061					122 156,43		122 156,43		122 156,43	
60621	Achts non stkés combustibles					11 695,73		11 695,73		11 695,73	
60622	Achts non stkés carburants					7 769,85		7 769,85		7 769,85	
60623	Achts non stkés d'aliment					3 457,50		3 457,50		3 457,50	
60624	Achts non stkés produits traitement					594,65		594,65		594,65	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Achts autres fournit non stkées					465,84		465,84		465,84	
6062	Sous Total compte 6062					23 983,57		23 983,57		23 983,57	
60631	Achts non stkés fournit entretien					8 588,33		8 588,33		8 588,33	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					26 016,89	254,62	26 016,89	254,62	25 762,27	
60633	Achts non stkés fournit voirie					5 682,31		5 682,31		5 682,31	
60636	Achts non stkés vêtements travail					2 767,25		2 767,25		2 767,25	
6063	Sous Total compte 6063					43 054,78	254,62	43 054,78	254,62	42 800,16	
6064	Achts non stkés fournit admin					5 962,89		5 962,89		5 962,89	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					152,88		152,88		152,88	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					17 794,35		17 794,35		17 794,35	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					13 319,35		13 319,35		13 319,35	
606	Sous Total compte 606					226 424,25	254,62	226 424,25	254,62	226 169,63	
60	Sous Total compte 60					366 903,88	4 199,22	366 903,88	4 199,22	362 704,66	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
611	Contrats prestations de services					25 421,42		25 421,42		25 421,42	
6132	Locations immobilières					9 120,00	1 140,00	9 120,00	1 140,00	7 980,00	
6135	Locations mobilières					35 796,27		35 796,27		35 796,27	
613	Sous Total compte 613					44 916,27	1 140,00	44 916,27	1 140,00	43 776,27	
614	Charges locatives et de copropriété					535,52		535,52		535,52	
61521	Entretien et réparations de terrains					7 760,93		7 760,93		7 760,93	
615221	Bâtiments publics					13 010,59		13 010,59		13 010,59	
615228	Autres bâtiments					72,00		72,00		72,00	
61522	Sous Total compte 61522					13 082,59		13 082,59		13 082,59	
615231	Voieries					1 041,00		1 041,00		1 041,00	
61523	Sous Total compte 61523					1 041,00		1 041,00		1 041,00	
61524	Entretien réparations de bois et forêts					13 164,00		13 164,00		13 164,00	
6152	Sous Total compte 6152					35 048,52		35 048,52		35 048,52	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61551	Entretien réparations matériel roulant					8 972,27		8 972,27		8 972,27	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					1 358,97		1 358,97		1 358,97	
6155	Sous Total compte 6155					10 331,24		10 331,24		10 331,24	
6156	Maintenance					42 511,26		42 511,26		42 511,26	
615	Sous Total compte 615					87 891,02		87 891,02		87 891,02	
6161	Multirisques					23 557,51		23 557,51		23 557,51	
616	Sous Total compte 616					23 557,51		23 557,51		23 557,51	
6182	Divers doc générale et technique					930,40		930,40		930,40	
6188	Autres frais divers					4 561,30		4 561,30		4 561,30	
618	Sous Total compte 618					5 491,70		5 491,70		5 491,70	
61	Sous Total compte 61					187 813,44	1 140,00	187 813,44	1 140,00	186 673,44	
6218	Autre personnel extérieur au service					20 480,79		20 480,79		20 480,79	
621	Sous Total compte 621					20 480,79		20 480,79		20 480,79	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6226	Rému intermédi honoraires					7 971,30	300,00	7 971,30	300,00	7 671,30	
6227	Rému intermédi honoraires					5 682,00		5 682,00		5 682,00	
6228	Rému intermédi honoraires frais act cont					3 440,87		3 440,87		3 440,87	
622	Sous Total compte 622					17 094,17	300,00	17 094,17	300,00	16 794,17	
6231	Pub public relat publ annonces insert					1 716,97		1 716,97		1 716,97	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					39 582,45		39 582,45		39 582,45	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					2 769,87		2 769,87		2 769,87	
6237	Pub public relat publ publications					9 767,20		9 767,20		9 767,20	
6238	Pub public relat publ divers					3 768,96		3 768,96		3 768,96	
623	Sous Total compte 623					57 605,45		57 605,45		57 605,45	
6247	Transports collectifs					4 285,00		4 285,00		4 285,00	
624	Sous Total compte 624					4 285,00		4 285,00		4 285,00	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					887,36		887,36		887,36	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
625	Sous Total compte 625					887,36		887,36		887,36	
6261	Frais d'affranchissement					8 180,72		8 180,72		8 180,72	
6262	Frais de télécommunication					18 721,41	600,00	18 721,41	600,00	18 121,41	
626	Sous Total compte 626					26 902,13	600,00	26 902,13	600,00	26 302,13	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					297,30		297,30		297,30	
6281	Aut serv extér concours divers					150,00		150,00		150,00	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					65 377,72		65 377,72		65 377,72	
6284	Redevances pour services rendus					23 075,58		23 075,58		23 075,58	
6288	Autres serv extér					23 499,40		23 499,40		23 499,40	
628	Sous Total compte 628					112 102,70		112 102,70		112 102,70	
62	Sous Total compte 62					239 654,90	900,00	239 654,90	900,00	238 754,90	
6331	Versement mobilité					14 920,64		14 920,64		14 920,64	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					12 285,81		12 285,81		12 285,81	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
633	Sous Total compte 633					27 206,45		27 206,45		27 206,45	
63512	Impôts directs - taxes foncières					13 085,00	5 730,00	13 085,00	5 730,00	7 355,00	
6351	Sous Total compte 6351					13 085,00	5 730,00	13 085,00	5 730,00	7 355,00	
635	Sous Total compte 635					13 085,00	5 730,00	13 085,00	5 730,00	7 355,00	
63	Sous Total compte 63					40 291,45	5 730,00	40 291,45	5 730,00	34 561,45	
6411	Personnel titulaire					696 387,22	3 501,96	696 387,22	3 501,96	692 885,26	
6413	Personnel non titulaire					153 450,44	500,00	153 450,44	500,00	152 950,44	
6415	Indemnité inflation					4 900,53		4 900,53		4 900,53	
64168	Autres emplois d'insertion					48 797,66	400,00	48 797,66	400,00	48 397,66	
6416	Sous Total compte 6416					48 797,66	400,00	48 797,66	400,00	48 397,66	
6419	Rembst rémunérations du persel						69 390,72		69 390,72		69 390,72
641	Sous Total compte 641					903 535,85	73 792,68	903 535,85	73 792,68	829 743,17	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					125 360,64		125 360,64		125 360,64	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6453	Cotisations aux caisses de retraites					205 062,16		205 062,16		205 062,16	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					6 678,83		6 678,83		6 678,83	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					75 386,50		75 386,50		75 386,50	
6456	Charges sécu verst FNC et SF					2 663,00		2 663,00		2 663,00	
645	Sous Total compte 645					415 151,13		415 151,13		415 151,13	
6475	Autres charges sociales médecine travail					5 370,25		5 370,25		5 370,25	
647	Sous Total compte 647					5 370,25		5 370,25		5 370,25	
64	Sous Total compte 64					1 324 057,23	73 792,68	1 324 057,23	73 792,68	1 250 264,55	
6512	Droits d'utilisation Informatique en n					144,00		144,00		144,00	
651	Sous Total compte 651					144,00		144,00		144,00	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					80 311,86		80 311,86		80 311,86	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					3 398,70		3 398,70		3 398,70	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					159,06		159,06		159,06	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6537	Sous Total compte 6537					159,06		159,06		159,06	
653	Sous Total compte 653					83 869,62		83 869,62		83 869,62	
6553	Cont particip service incendie					81 963,00		81 963,00		81 963,00	
65548	Autres contributions					95,00		95,00		95,00	
6554	Sous Total compte 6554					95,00		95,00		95,00	
6558	Autres contributions obligatoires					19 614,94		19 614,94		19 614,94	
655	Sous Total compte 655					101 672,94		101 672,94		101 672,94	
657362	CCAS					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					36 350,00		36 350,00		36 350,00	
657	Sous Total compte 657					61 350,00		61 350,00		61 350,00	
65888	Autres					415,97		415,97		415,97	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 6588					415,97		415,97		415,97	
658	Sous Total compte 658					415,97		415,97		415,97	
65	Sous Total compte 65					247 452,53		247 452,53		247 452,53	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					43 048,64		43 048,64		43 048,64	
6611	Sous Total compte 6611					43 048,64		43 048,64		43 048,64	
661	Sous Total compte 661					43 048,64		43 048,64		43 048,64	
66	Sous Total compte 66					43 048,64		43 048,64		43 048,64	
673	Charges except titres annulés					42,20		42,20		42,20	
6748	Autres subv exceptionnelles					3 715,00		3 715,00		3 715,00	
674	Sous Total compte 674					3 715,00		3 715,00		3 715,00	
675	Charges except vnc immob cédées					7 834,08		7 834,08		7 834,08	
67	Sous Total compte 67					11 591,28		11 591,28		11 591,28	
6811	DA - immob					98 980,70	720,00	98 980,70	720,00	98 260,70	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6817	Dp dépréciat actifs circulants					2 769,08		2 769,08		2 769,08	
681	Sous Total compte 681					101 749,78	720,00	101 749,78	720,00	101 029,78	
68	Sous Total compte 68					101 749,78	720,00	101 749,78	720,00	101 029,78	
	Total classe 6					2 562 563,13	86 481,90	2 562 563,13	86 481,90	2 545 471,95	69 390,72
70311	Concession dans cimetières (produit net)						4 164,00		4 164,00		4 164,00
7031	Sous Total compte 7031						4 164,00		4 164,00		4 164,00
70323	Redev occupation domaine public communal					100,00	3 705,27	100,00	3 705,27		3 605,27
70328	Autres droits stationnement et location						360,00		360,00		360,00
7032	Sous Total compte 7032					100,00	4 065,27	100,00	4 065,27		3 965,27
70388	Autres redevances et recettes diverses						11 466,00		11 466,00		11 466,00
7038	Sous Total compte 7038						11 466,00		11 466,00		11 466,00
703	Sous Total compte 703					100,00	19 695,27	100,00	19 695,27		19 595,27
7066	Prestation serv redev droits social					70,00	102 373,40	70,00	102 373,40		102 303,40

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol						15 731,21		15 731,21		15 731,21
70688	Prest serv autres prestat service						25 936,83		25 936,83		25 936,83
7068	Sous Total compte 7068						25 936,83		25 936,83		25 936,83
706	Sous Total compte 706					70,00	144 041,44	70,00	144 041,44		143 971,44
70	Sous Total compte 70					170,00	163 736,71	170,00	163 736,71		163 566,71
722	immobilisations corporelles						34 245,89		34 245,89		34 245,89
72	Sous Total compte 72						34 245,89		34 245,89		34 245,89
73111	Impôts directs locaux						1 471 259,00		1 471 259,00		1 471 259,00
7311	Sous Total compte 7311						1 471 259,00		1 471 259,00		1 471 259,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						2 884,00		2 884,00		2 884,00
731	Sous Total compte 731						1 474 143,00		1 474 143,00		1 474 143,00
73211	Attribution de compensation						144 006,00		144 006,00		144 006,00
7321	Sous Total compte 7321						144 006,00		144 006,00		144 006,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73223	Fds péréquat ° ressources comm et interco						84 977,00		84 977,00		84 977,00
7322	Sous Total compte 7322						84 977,00		84 977,00		84 977,00
7328	Autres fiscalités reversées						151,38		151,38		151,38
732	Sous Total compte 732						229 134,38		229 134,38		229 134,38
7336	Droits de place						48 401,00		48 401,00		48 401,00
733	Sous Total compte 733						48 401,00		48 401,00		48 401,00
7343	Taxe sur pylones électriques						16 014,00		16 014,00		16 014,00
734	Sous Total compte 734						16 014,00		16 014,00		16 014,00
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						218 962,40		218 962,40		218 962,40
738	Sous Total compte 738						218 962,40		218 962,40		218 962,40
739223	Fds péréquat ° ressources comm et interco					15 334,00	1,00	15 334,00	1,00	15 333,00	
73922	Sous Total compte 73922					15 334,00	1,00	15 334,00	1,00	15 333,00	
7392	Sous Total compte 7392					15 334,00	1,00	15 334,00	1,00	15 333,00	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739	Sous Total compte 739					15 334,00	1,00	15 334,00	1,00	15 333,00	
73	Sous Total compte 73					15 334,00	1 986 655,78	15 334,00	1 986 655,78		1 971 321,78
7411	DGFdotation forfaitaire						142 132,00		142 132,00		142 132,00
74121	Dotation de solidarité rurale						45 981,00		45 981,00		45 981,00
74127	Dotation nationale de péréquation						19 067,00		19 067,00		19 067,00
7412	Sous Total compte 7412						65 048,00		65 048,00		65 048,00
741	Sous Total compte 741						207 180,00		207 180,00		207 180,00
74718	Autres participations Etat						22 834,35		22 834,35		22 834,35
7471	Sous Total compte 7471						22 834,35		22 834,35		22 834,35
7472	Participations - Région						6 546,76		6 546,76		6 546,76
7478	Participations - autres organismes						126 187,10		126 187,10		126 187,10
747	Sous Total compte 747						155 568,21		155 568,21		155 568,21
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						24 812,00		24 812,00		24 812,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
748371	Dotation équipement territoires ruraux						5 489,00		5 489,00		5 489,00
74837	Sous Total compte 74837						5 489,00		5 489,00		5 489,00
7483	Sous Total compte 7483						30 301,00		30 301,00		30 301,00
7484	Dotation de recensement						5 537,00		5 537,00		5 537,00
748	Sous Total compte 748						35 838,00		35 838,00		35 838,00
74	Sous Total compte 74						398 586,21		398 586,21		398 586,21
752	Revenus des immeubles						37 284,95		37 284,95		37 284,95
7588	Autres produits divers de gestion couran						5 651,48		5 651,48		5 651,48
758	Sous Total compte 758						5 651,48		5 651,48		5 651,48
75	Sous Total compte 75						42 936,43		42 936,43		42 936,43
761	Produits financiers-produits des partici						6,30		6,30		6,30
76	Sous Total compte 76						6,30		6,30		6,30
773	Mdts anul exer antér ou déchéance quad						1 546,42		1 546,42		1 546,42

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
775	Produits des cessions d'immobilisations					200,00	3 288,00	200,00	3 288,00		3 088,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)						4 746,08		4 746,08		4 746,08
776	Sous Total compte 776						4 746,08		4 746,08		4 746,08
7788	Produits exceptionnels divers						10 760,33		10 760,33		10 760,33
778	Sous Total compte 778						10 760,33		10 760,33		10 760,33
77	Sous Total compte 77					200,00	20 340,83	200,00	20 340,83		20 140,83
	Total classe 7					15 704,00	2 646 508,15	15 704,00	2 646 508,15	15 333,00	2 646 137,15
	Total général	18 125 166,24	18 125 166,24	10 320 704,69	11 043 496,03	3 982 905,99	3 260 114,65	32 428 776,92	32 428 776,92	21 049 891,75	21 049 891,75

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

70400 - VELLERON

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
MARCHE AGRICOLE	25 500,00	0,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00	0,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	6 695,00	0,00	6 695,00	0,00	135,00	135,00	6 560,00	0,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	32 195,00	0,00	32 195,00	0,00	135,00	135,00	32 060,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
MARCHE AGRICOLE	14 130,00	0,00	14 130,00	0,00	800,00	800,00	13 330,00	0,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	450,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	7 355,00	0,00	7 355,00	0,00	0,00	0,00	7 355,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	21 935,00	0,00	21 935,00	0,00	800,00	800,00	21 135,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
MARCHE AGRICOLE	0,00	800,00	800,00	39 630,00	0,00	39 630,00	0,00	38 830,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	0,00	135,00	135,00	7 145,00	0,00	7 145,00	0,00	7 010,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	7 355,00	0,00	7 355,00	0,00	7 355,00
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	935,00	935,00	54 130,00	0,00	54 130,00	0,00	53 195,00
TOTAUX	54 130,00	935,00	55 065,00	54 130,00	935,00	55 065,00	53 195,00	53 195,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 12/04/2023

Page des signatures

70400 - VELLERON

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

COUSIN Fabienne (1038775572-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE VAUCLUSE, le 17/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **VELLERON** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

CORNILLE Michel (1004546252-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A MONTEUX, le 17/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le